

UNIC

ARCHITECTURE

sélection de projets

paysage

paysage

Parce que l'intervention architecturale et urbaine modifie le paysage, il est indispensable d'accompagner la conception du projet par une réflexion plus large, au delà des limites physiques, afin de mettre le projet en résonance avec son environnement.

L'approche paysagère est transversale et inhérente à l'architecture, elle crée des espaces qui unifient, des trames qui organisent, des continuités qui mettent en lien, des éléments qui composent (eau, lumière, vent), des vues qui animent, des parcours qui guident au travers du projet architectural.



UNIC ARCHITECTURE PORTE UNE
ATTENTION PARTICULIÈRE AUX
PAYSAGES QU'ELLE TRANSFORME
QU'ELLE MET EN VALEUR ET
ENRICHIT

Parce que l'intervention architecturale et urbaine modifie le paysage, il est indispensable d'accompagner la conception du projet par une réflexion plus large, au delà des limites physiques, afin de mettre le projet en résonance avec son environnement.

Ancrer le projet dans un territoire, c'est se pencher sur l'histoire, les usages et les caractéristiques du site, afin d'appréhender l'identité des lieux, les continuités, les ruptures et révéler les enjeux à venir.

L'approche paysagère va donc comprendre les relations physiques et visuelles entre le site et son territoire, assimiler toutes les contraintes pour inscrire le projet dans une cohérence d'ensemble et reconsidérer son rôle d'articulation, de liaison.

Dès la conception, le projet intègre avec une attention particulière : le socle formé par la topographie, façonné par le ruissellement de l'eau, la végétation et ses diverses formations, les vues proches et lointaines, les usages actuels et à venir.

Le projet paysager accompagne alors la transformation, en s'appuyant sur la singularité des lieux (le relief, l'eau, le climat, la lumière, les essences indigènes) intégrant la dimension urbanistique du programme.

Il va concilier la qualité en terme d'esthétique, d'usage, et les enjeux écologiques.

A chaque situation sera prise en compte la gestion de l'eau, en tenant compte de son cheminement naturel, en favorisant son infiltration par des espaces en creux, des noues, fossés...

Le projet sera l'occasion de développer un principe de diversification des essences par l'alternance de différents milieux aux ambiances spécifiques (zone humide, noue, jardin de pluie, haie, lisières, bosquets, jardin sec, prairie...), et ainsi créer un univers propice à l'installation de divers milieux et écosystèmes. L'utilisation de végétaux adaptés à la zone géographique, permettra de réduire l'arrosage et limiter l'entretien.

L'approche paysagère est transversale et inhérente à l'architecture, elle crée des espaces qui unifient, des trames qui organisent, des continuités qui mettent en lien, des éléments qui composent (eau, lumière, vent), des vues qui animent, des parcours qui guident au travers du projet architectural.

Dans cet esprit, chaque projet est l'occasion de relier le site à la ville et au territoire, de laisser la nature s'immiscer quand la terre se construit, d'offrir une qualité de vie et une multiplicité de pratiques tout en permettant au site d'exprimer sa résilience.

Parce qu'un paysage est constitué d'architectures, parce que l'architecture s'immisce dans un paysage, le dialogue entre les deux est une nécessité pour composer les paysages à venir

Aménagement d'une plaine sportive et de loisirs

Rognonas [13]

AMÉNAGEMENT D'UNE PLAINE SPORTIVE ET DE LOISIRS

10.2009 > 09.2012



PROJET

Aménagement d'une plaine sportive

PHASE

Réalisé

ÉQUIPE

S. LEFEVRE, C.PETRINI
Paysagistes mandataires
S. LABASTIE, Architecte
ENVEO, BET VRD

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Mairie de Rognonas

BUDGET HT

3 100 000 €

SURFACE

43 900 m²

Situé sur d'anciennes parcelles agricole traversées par une roubine, le projet est l'occasion d'offrir un espace commun de détente, de sport et de découverte et de créer des liaisons inter-quartiers .

La commande concerne l'aménagement d'un ensemble d'équipements sportifs, à l'est de Rognonas sur d'anciennes parcelles agricoles. Laureat d'un concours notre équipe pluridisciplinaire a travaillé durant 3 ans ensemble avec la Mairie depuis les études jusqu'à réception de ce projet. Le programme a été remanié, ainsi que les accès au site afin de l'inscrire au coeur de l'environnement urbain et paysager environnant.

Le projet a été l'occasion de repenser les liaisons douces entre le centre du village notamment la place du marché et les quartiers alentours. Les cheminements parcourent tout le site, en permettant la plus longue promenade au gré de laquelle chacun pourra pratiquer un sport, effectuer un parcours de santé ou découvrir un jardin botanique déclinant différentes essences adaptées à la région méditerranéenne. Le projet a également intégré la gestion de l'eau par le tunage de la roubine existante, la création de noues et d'espace en creux visant à drainer les eaux de ruissellement.

Le site est devenu un espace de liaison inter-quartier, un lieu de rencontre aux usages multiples, de sport ou de détente, et offrant un espace pédagogique de découverte de la flore méditerranéenne avec un jardin botanique. ●



Place du marché

Roubine

Terrain d'entrainement

City park

Gymnase

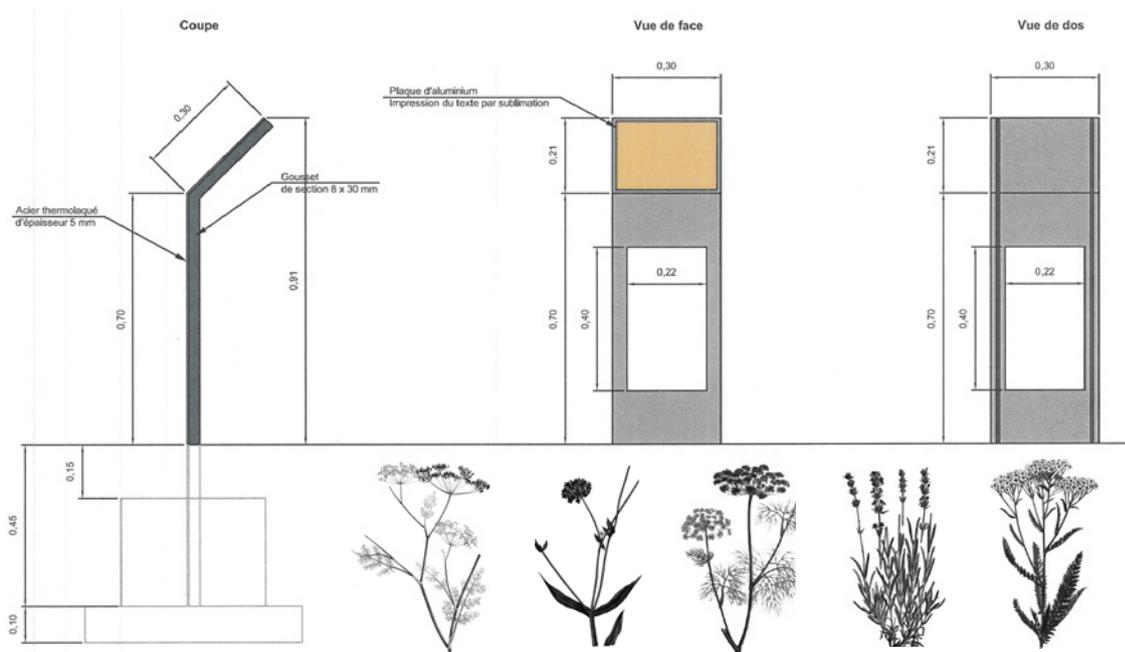
Skate park

Verger











Espace petite enfance

Cassis [13]

AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS

07.2012 > 07.2015



PROJET

Espace petite enfance

PHASE

Réalisé

ÉQUIPE

A. Champsaur Architecture,
mandataire
Synthèse Architecture, associé
Lamoureux Ricciotti Ingénierie,
BET structure,
CECWRD, BET VRD,
Garcia Ingénierie, BET Fluides,
CEC Salinesi, Economiste
Cécilia Petrini, paysagiste

AMÉNAGEUR

Commune de Cassis

BUDGET HT

2 681 000 €
38 000 € espaces verts

SURFACE

1180 m² de SHON
1000 m² d'espaces verts

Une insertion dans la végétation existante.

Le site présente une végétation riche déjà installée complétée d'essences de massifs méditerranéens composés de plantes adaptées au climat et à la région. Les plantes de la flore méditerranéenne demandent peu d'entretien et offrent une diversité botanique, une variété de couleurs et d'odeurs. Les massifs accompagnent les cheminements, les jeux d'enfants et permettent la découverte de la flore de notre région, de sa richesse. Adossé au mur de soutènement de la corniche Paul Vence, le site présente un dénivelé important de 9 m. La toiture du bâtiment se trouve au niveau de la promenade, le traitement de celle-ci est important, car elle vient créer un premier plan à la perspective sur la baie de Cassis ●



ACER GINNALA

BUDDLEIA NAN BLUE

ROSMARINUS

MYRTUS COMMUNIS

CISTUS PARVIFLORUS



HYSSOPUS OFFICINALIS

LAVANDULA DENTATA

VERBENA VENOSA

BALLOTA ACETABULOSA

PHYLLOSTACHYS NIGRA



Pôle loisirs enseignement jeunesse - BDM

Bouc Bel Air [13]

ECOLE PRIMAIRE ET ÉLÉMENTAIRE - CENTRE DE LOISIRS -

ESPACE DE RESTAURATION - LOGEMENTS - PARKING

04.2012 > 07.2015



PROJET

Équipement scolaire

PHASE

Concours lauréat

Mission complète

ÉQUIPE

- A. Champsaur, mandataire
- Synthèse Architecture, associé
- BET structure : Lamoureux et Ricciotti
- BET Fluides et HQE : Garcia
- BET VRD : CEWRD
- Economiste : PG Eco
- BET Acoustique : A2MS

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Commune de Bouc Bel Air

BUDGET HT

5 683 905 €

55 000 € espaces verts

SURFACE

3000 m² de SHON

4000 m² d'espaces verts

Un dialogue avec le paysage environnant.

Le site se trouve en limite d'un espace naturel qui a vocation à le rester, avec une vue dégagée sur la plaine. Le terrain à un dénivelé en travers de 10 m environ. Le jeu des imbrications des volumes permet une insertion du bâtiment dans la pente naturelle du terrain. Le parti choisi est simple : En bas du terrain, de plain-pied, on accède au groupe scolaire et à la restauration et ses deux cours distinctes. Au niveau supérieur, se trouve le centre de loisir, accessible depuis le haut du site.

Le principe d'ensemble est d'inscrire le projet dans le paysage environnant. Pour chaque situation ont été préconisées des plantes adaptées afin d'assurer une meilleure pérennité.

Les cours sont bordées de massifs et arbustes méditerranéens. Les talus sont plantés de végétaux fixant le sol par leur système racinaire, afin d'éviter tout problème d'érosion. Les toitures sont végétalisées de plantes aromatiques et de vivaces florissantes en continuité avec le reste du projet. La variété des essences choisies créent une ambiance champêtre et une diversité permettant l'installation d'un écosystème. ●





CISTUS LAURIFOLIUS

ARTEMISIA CANARIENSIS

LAVANDULA DENTATA

PHLOMIS FRUCTICOSA





Réhabilitation Extension du lycée Latécoère

Istres [13]

**CLASSES, SALLE POLYVALENTE, RESTAURATION SCOLAIRE,
CENTRE DE DOCUMENTATION, SALLE DE CONFÉRENCE**

11.2009 > 12.2018



PROJET

Réhabilitation / Extension du lycée professionnel Latécoère avec création d'une salle polyvalente-BDM Argent

PHASE

Mission complète + exe + ssi

ÉQUIPE

A.Champsaur, mandataire
P. Donjerkovic, architecte associé
Lamoureux Ricciotti, BET structure
, CECWRD, VRD, Garcia, BET
Fluides HQE, P.Grignon (études),
CEC (Chantier), Economiste, Serius,
Cuisiniste, A2MS, Acousticien, C.
Petrini, paysagiste.

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Conseil Régional PACA / AREA

BUDGET HT

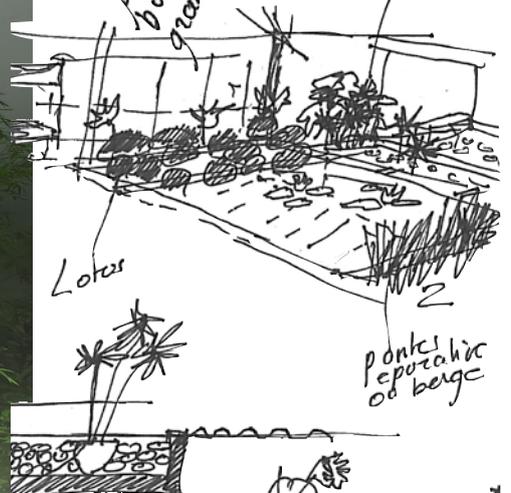
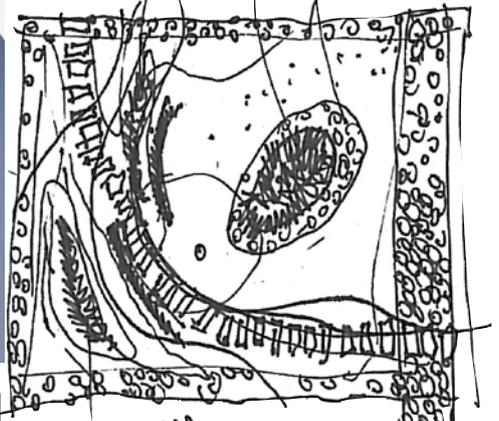
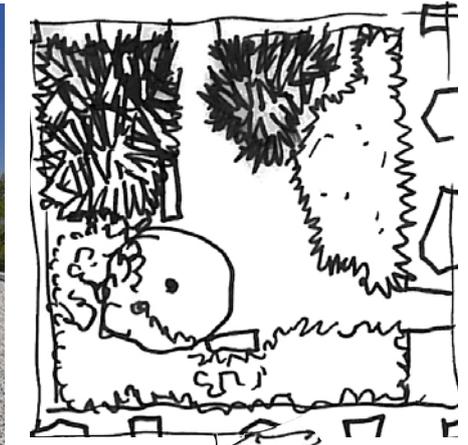
11 900 000 €
100 000 € espaces verts

SURFACE

5000 m² de réhabilitation,
1000 m² d'extension
1500 m² d'espaces verts

L'intervention porte essentiellement sur les trois patios au coeur du bâtiment, le parvis et la maison de gardien. Les trois patios sont composés de jardins secs. Le patio 1 et 2 sont composés comme un tableau avec différents plans, mis en valeur par la pente. Les plantes sont travaillées comme des matières qui jouent avec l'ombre et la lumière. La totalité des essences sont persistantes mais le tableau évoluera au cours des saisons.

Le patio 3 est l'unique patio praticable, agrémenté de deux bancs, c'est un lieu de pause privilégié. La maison de gardien est insérée dans un ourlet vert. Le talus qui s'enroule autour du logement est planté d'une végétation tapissante qui épouse ses formes. Les plantes préconisées sont des plantes adaptées au climat méditerranéen demandant peu d'arrosage. ●



PHLOMIS TUBEROSA

PHYLLOSTACHYS NIGRA

STIPA TENUISSIMA

BALDELLIA RANUNCULOIDES

BETON DÉSACTIVÉ



Réalisation du nouveau CFA du Pays d'Aix

Aix en Provence [13]

CENTRE DE FORMATION, MÉTIERS DU GOÛT, MÉCANIQUE, SERVICES, ART FLORAL, GYMNASE

03.2016 > 01.2020



PROJET

CFA, pôles métiers du goût, mécanique, art floral, esthétique, coiffure et vente/commerce.

PHASE

Concours Conception Réalisation lauréat
Mission complète

ÉQUIPE

BEC Construction Provence
Mandataire, Jean-Michel Battesti architectes & associés, Adrien Champsaur Architecture, SLH Ingénierie - BET Structure & VRD, Garcia Ingénierie - BET Thermique, Fluides, CFO/CFA, SSI et Développement Durable, VRI - BET Maintenance et Coûts Différés, IGETEC - BET Acoustique, R2M - Economiste,, ECCI - BET Cuisine,, ualiconsult Bureau de Contrôle, C. Petrini -paysagiste»

MAÎTRISE D'OUVRAGE

SPLA - Pays d'Aix Territoires

BUDGET HT

16 988 000 €
118 000 € Espaces verts

SURFACE

9 083 m² de SDP
4393 m² Espaces verts

La trame végétale se décline à l'intérieur du bâtiment.

Le site s'inscrit dans un territoire anciennement agricole, aujourd'hui l'artificialisation du secteur crée une rupture écologique importante. L'objectif est de développer des aménagements aptes à restaurer des trames vertes, de reconstruire une nouvelle identité paysagère, de créer des continuités par un traitement paysager mettant le projet en résonance avec son environnement.

Cette trame verte se décline à l'intérieur du bâtiment elle distingue les flux, agrément les espaces de pauses, permet de valoriser chaque espace extérieur du lycée, et améliore le confort et le cadre de vie des usagers. Le bâtiment devient ainsi perméable, par une succession d'espaces ouverts (patios) apportant fraîcheur et ombrage.

L'idée est de faire ressurgir le végétal, en qualifiant chaque lieu d'une ambiance spécifique déclinant différentes séquences liées aux usages et contraintes programmatiques ●



TILIA TOMENTOSA

ACER GINNALA

PRUNUS DULCIS

PISTACIA SINENSIS

CHITALPA TASHKENTENSIS



MISCANTHUS SINENSIS



GAURA LINDHEIMERI



ALILIUM SPHAEROCEPHALUM



CISTUS SKANBERGII



SALVIA NEMEROSA



EUPHORBIA CHARACIAS



MOLINIA CARULEA



PHLOMIS E. BOWLES



SEDUM MATRONA



ECHINACEA



Crèche et centre social à la Savine

Marseille [13]

CENTRE SOCIAL - CRECHE - ESPACE DE RESTAURATION - BUREAUX - PARKING AUTOMOBILE ET VÉLOS - ZONE ANRU

09.2015 > 07.2019



PROJET

Construction d'une crèche et d'un centre social à La Savine.

PHASE

Concours Lauréat
Mission complète + SYN, DQE, STD, Faisa, Mesure d'infiltrométrie, OPC

ÉQUIPE

Adrien Champsaur Architecture, architecte mandataire / Langlois Etudes Ingénierie, BET Structure et VRD / CEC, économiste / PLB, BET fluides / ECCI, cuisiniste / Venathec, BET acoustique / Cécilia Petrini, paysagiste»

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Commune de Marseille

BUDGET HT

3 200 000 €
29 000 € Espaces verts

SURFACE

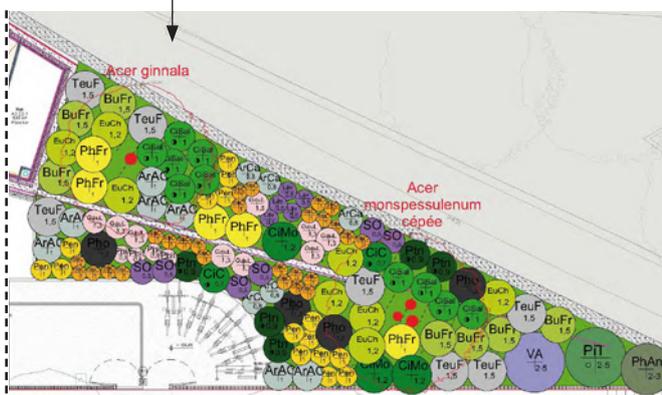
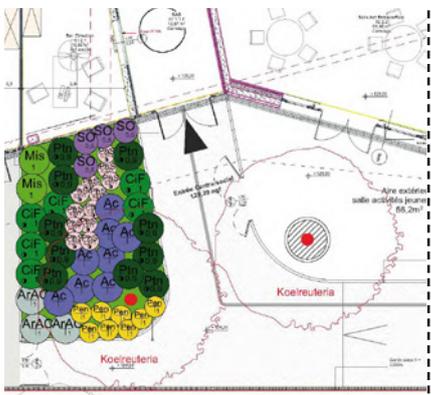
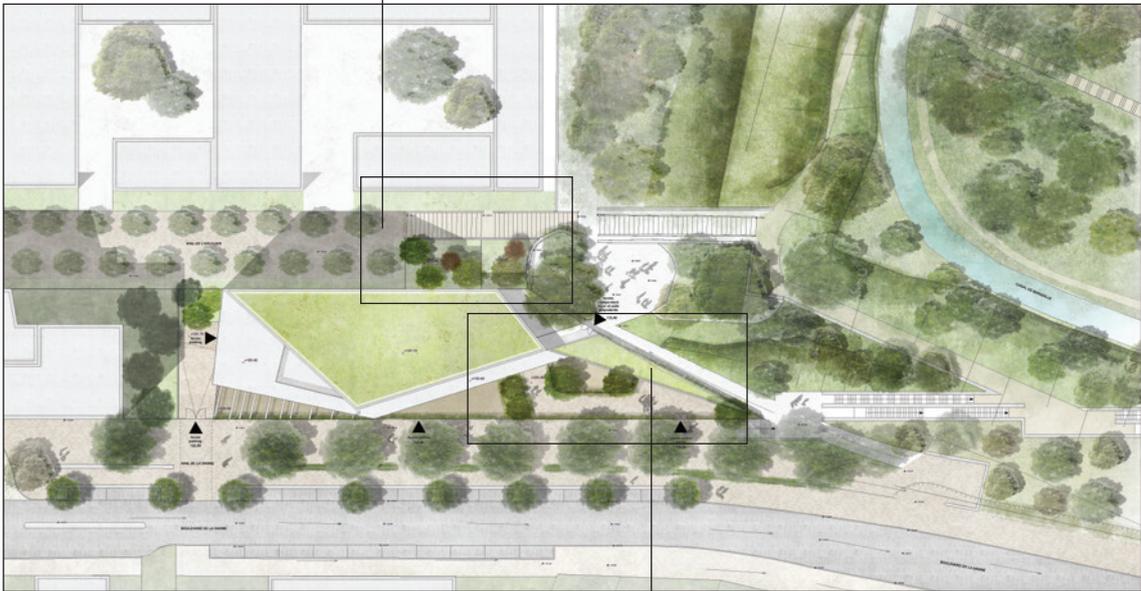
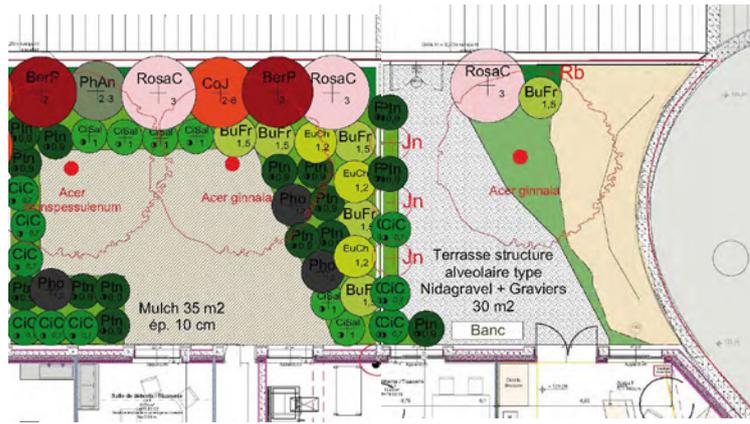
1700 m² de SHON
240 m² Espaces verts

Un projet en continuité avec son environnement.

A proximité du massif de l'Etoile, le site présente une belle végétation environnante spécifique des collines calcaires avec une flore typique. Dans la continuité du cortège végétal environnant, la végétation rapportée vient, accompagner le projet. Les essences diverses, endémiques, adaptées au climat, qui une fois bien installées évolueront de manière autonome, tout en favorisant une biodiversité certaine.

La strate arborée est constituée de sujets tels que le chêne vert, l'érable, complétée de quelques essences plus spécifiques. La strate arbustive composée de plantes adaptées au climat et à la région, telles que les cistes, les lavandes, les sauges, euphorbes, thym..... viennent agrémenter les espaces extérieurs, accompagner les cheminements, le parvis, les cours, et les restanques ●

-  RosaC : Rosa canina
-  CoJ : Cognassier du Japon
-  PhAn : Phyllirea angustifolia
-  BerP : Berberis atropurpurea
-  BuFr : Bupleurum fruticosum
-  CIC : Cistus corbariensis
-  CISal : Cistus salvifolius
-  EuCh : Euphorbia characias
-  Pho : Phormium tenax
-  Ptn : Pittosporum tobira nana



Etude patrimoniale et environnementale

Marseille - Sainte Marthe [13]

DOMAINE MONTGOLFIER

04.2012



PROJET

Etude patrimoniale,
environnementale et urbaine
Propriété Montgolfier, Sainte-Marthe,
Marseille

PHASE

Etude

ÉQUIPE

Donjerkovic - Architecte mandataire
Kern et Associés Architecture
HGM - Bet Hydraulique
C.Petrini - S. Lefevre - Paysagistes

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Marseille Aménagement

BUDGET HT

-

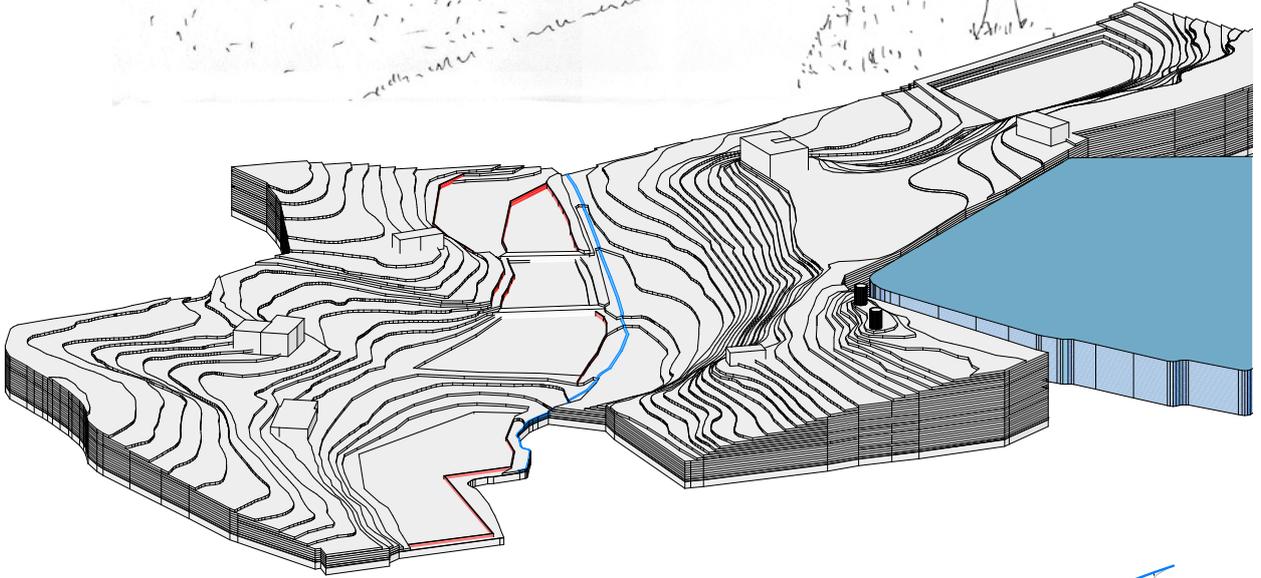
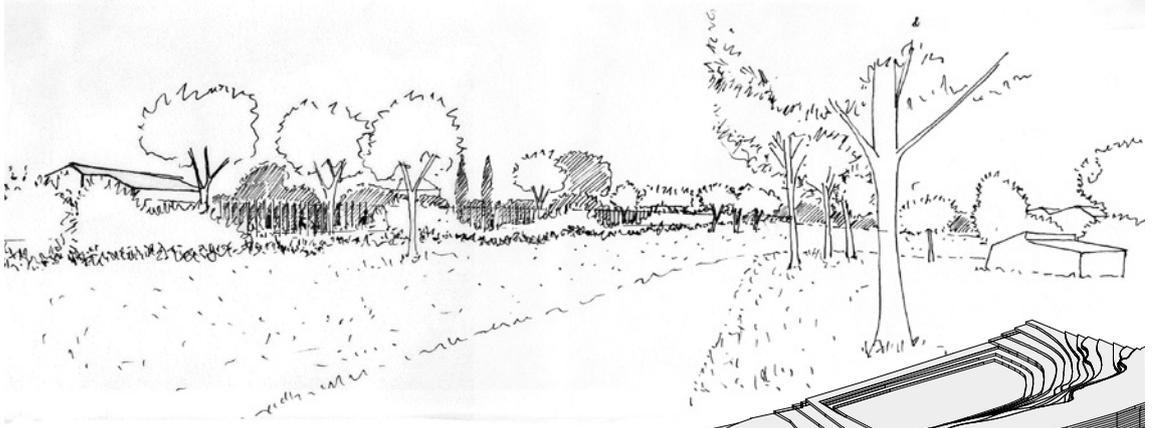
SURFACE

14 ha

Le paysage du domaine bastidaire : espace d'agrément et domaine agricole.

Au nord de Marseille, ce domaine de 14 ha représente l'un des derniers domaines bastidaires de cette envergure préservés de l'urbanisation. Aujourd'hui, le site est inscrit tant pour ses bâtiments que pour ses espaces naturels et sa végétation remarquable.

L'objectif de l'étude est de proposer des scénarios programmatiques intégrant des contraintes techniques (la création d'une voie nord-sud et d'un bassin de rétention). Il s'agira d'inscrire le site dans l'avenir d'un quartier en mutation, en offrant des usages, en permettant des liaisons piétonnes. Les scénarios s'appuient sur les caractéristiques du site à la fois topographiques, paysagères et architecturales, mais aussi sur l'histoire du lieu, sa vocation liée à la fois à l'agriculture et à l'agrément ●



Insertion de bassin orage en site classé

Marseille [13]

ETUDE POUR L'INSERTION DE BASSINS D'ORAGE EN SITE CLASSÉ

09.2013



PROJET

Insertion paysagère de bassins d'orage - Propriété Montgolfier

PHASE

Etude

ÉQUIPE

Donjerkovic - Architecte mandataire
Kern et Associés Architecture
HGM - Bet Hydraulique
C.Petrini - S. Lefevre - Paysagistes

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Marseille Aménagement

BUDGET HT

-

SURFACE

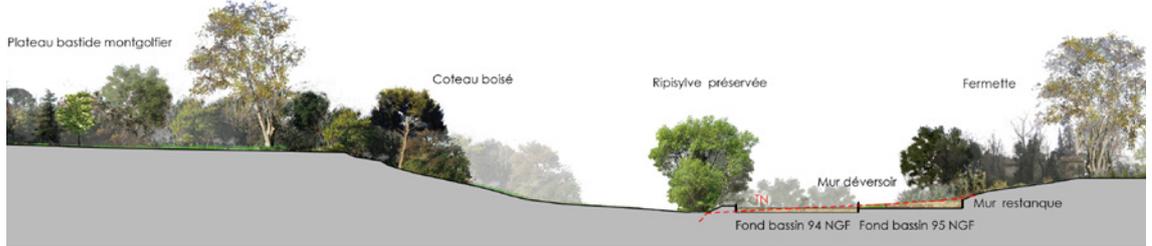
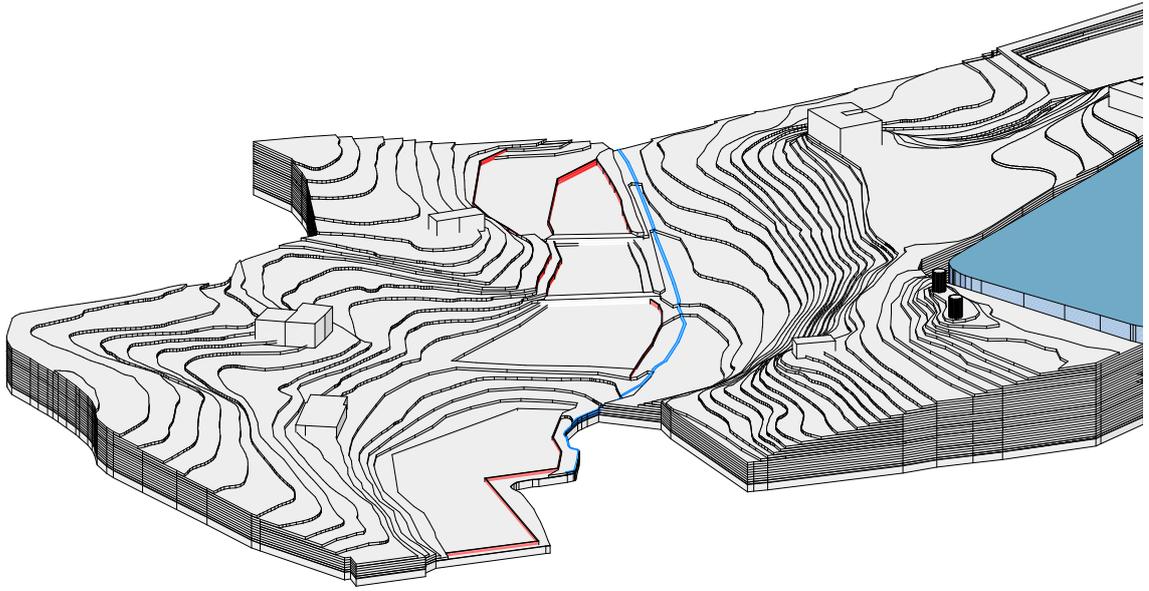
-

Inscrire un ouvrage hydraulique valorisant le paysage.

Le domaine Montgolfier est inscrit au patrimoine historique tant pour ses bâtiments que pour ses espaces naturels et sa végétation remarquable. L'étude porte sur l'implantation d'un bassin de retention d'environ 20 000 m³. L'enjeu est important, il s'agit de concevoir un ouvrage s'intégrant dans le paysage..

Le choix de bassins en cascade à l'Est du vallon est devenu un défi, pour préserver le vallon et sa ripisylve, pour décomposer le principe de retention et diminuer son impact.

Les chemins existants ont défini l'emplacement des différentes digues afin de donner à ces ouvrages plusieurs usages : accompagner la promenade piétonne, intégrer des canaux d'irrigation, et pour une intégration complète, un travail sur des murs de restanques permettra d'insérer la retention dans un paysage agricole. ●



Le domaine de Pichauris

Allauch [13]

ETUDE DIAGNOSTIC ET ORIENTATIONS

04.2007



PROJET

Etude

PHASE

Etude

ÉQUIPE

C. Petrini, S. Lefevre-paysagistes

MAÎTRISE D'OUVRAGE

CAUE 13

BUDGET HT

-

SURFACE

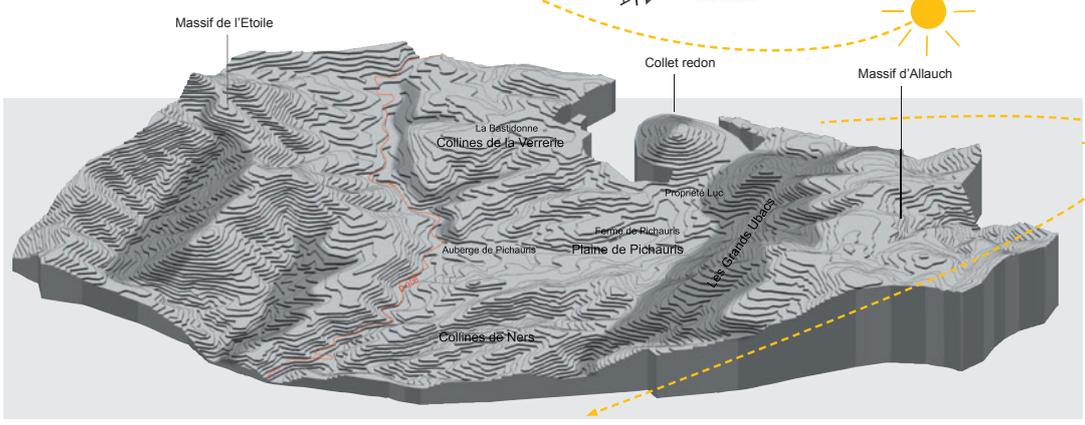
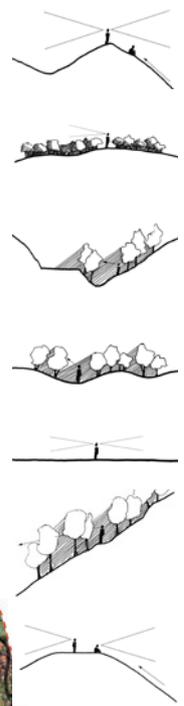
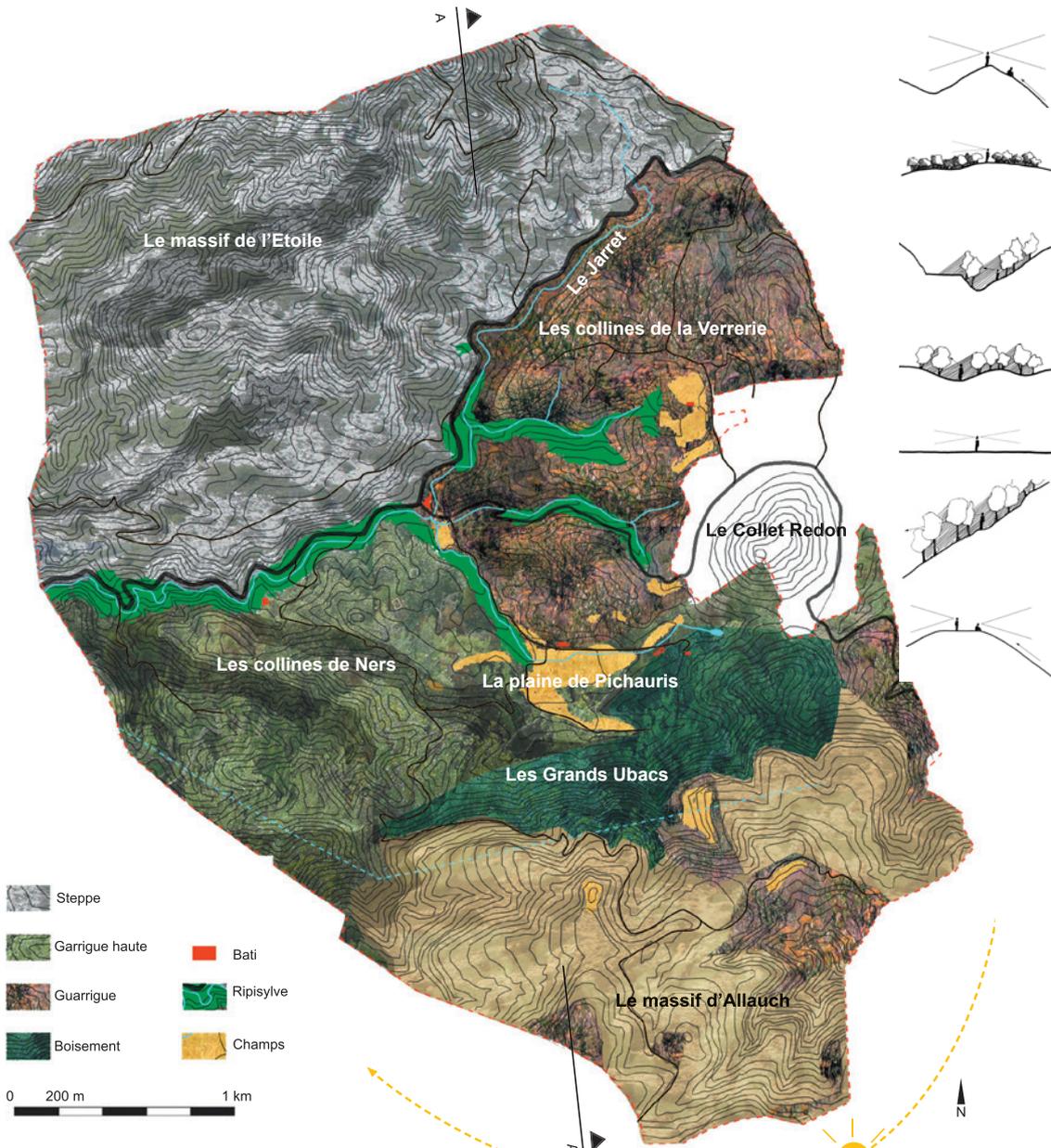
1700 ha

Le domaine de Pichauris, 1700 ha de nature. Un paysage riche et diversifié, à protéger, aménager et entretenir.

Situé sur la commune d'Allauch, le domaine de Pichauris est un espace naturel important à proximité de l'agglomération marseillaise.

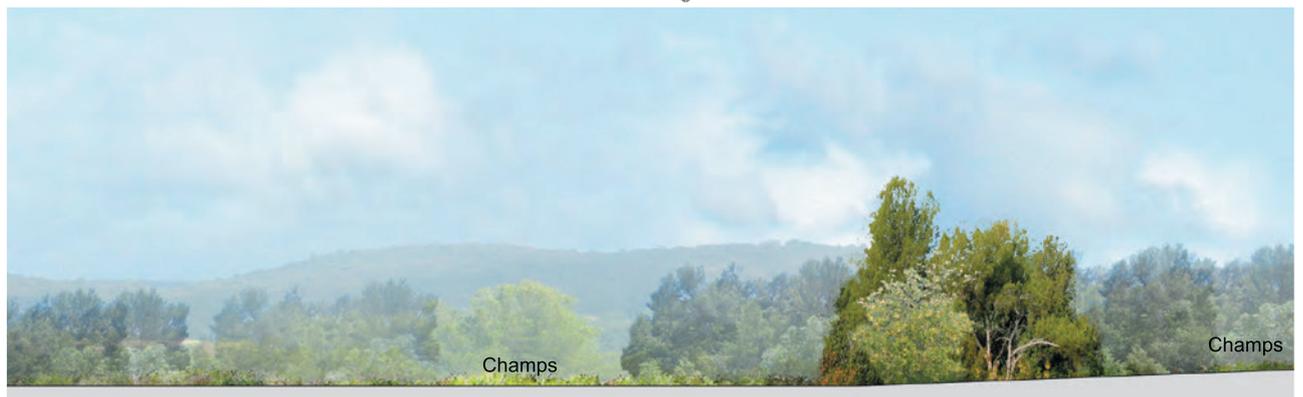
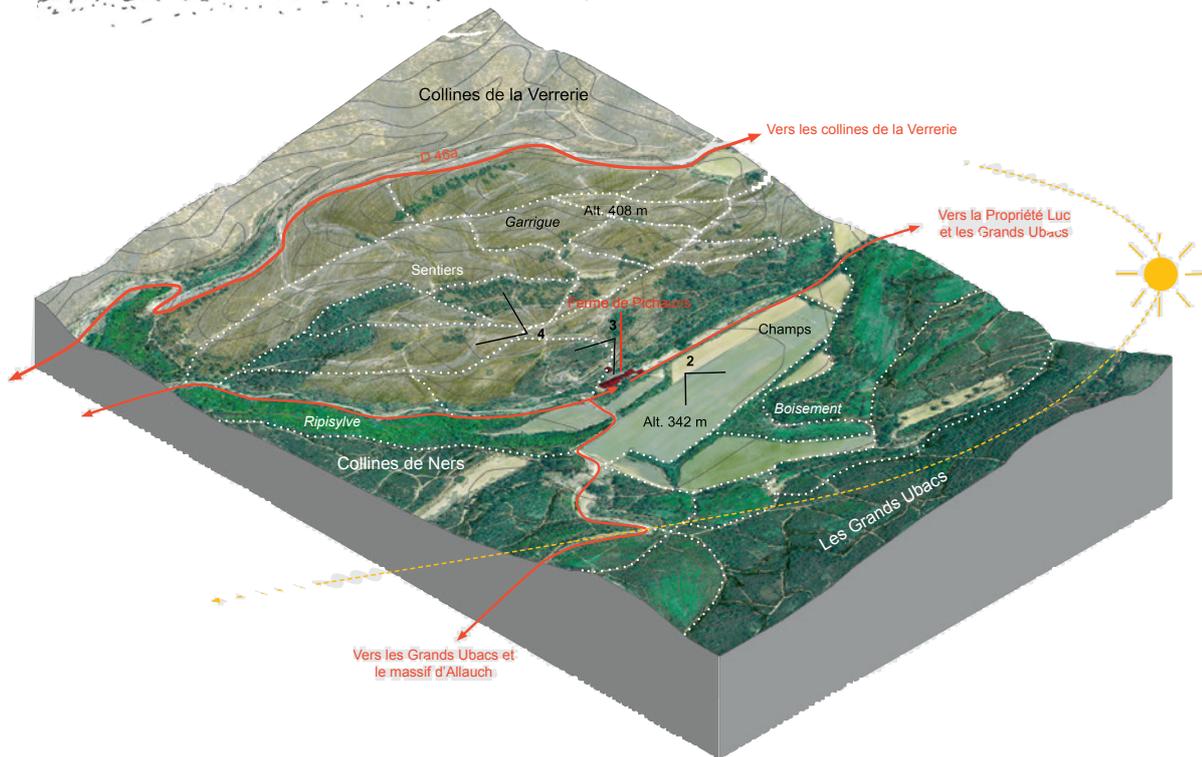
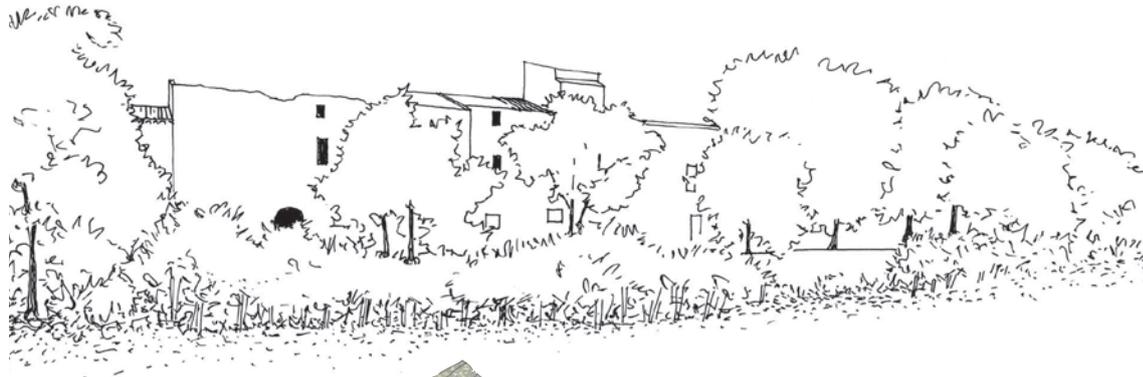
Entre le massif de l'Etoile et le massif d'Allauch, le domaine s'étend sur environ 1700 ha. Le domaine est structuré en trois grands espaces, distinguant différentes entités paysagères :

1. Au Nord, le massif de l'Etoile, grands versants d'exposition Sud, chauds, ensoleillés et secs. Cette entité est caractérisée par un paysage de steppe.
2. Au centre, des secteurs bien exposés, avec une dominante de site en fond de vallon, aux espaces plus frais.
 - A l'Est, les collines de Ners sont caractérisées par la garrigue haute.
 - A l'Ouest, les collines de la Verrerie où prédomine la garrigue plus basse.
 - Au centre, la plaine de Pichauris, est caractérisée par des champs et des espaces boisés.
 - Une entité particulière suivant les cours d'eau : le Jarret se distingue par sa végétation qui forme la ripisylve.
3. Au Sud, l'exposition Nord domine, avec un ensoleillement moins grand. Les replats sont bien exposés, mais le vent est la contrainte majeure. Les vallons ombragés sont boisés.
 - Les Grands Ubacs situés sur le versant nord du massif d'Allauch, souvent à l'ombre, sont caractérisés par une forêt de chênes verts.
 - Le massif d'Allauch est représenté par la garrigue basse et par endroit la steppe. ●



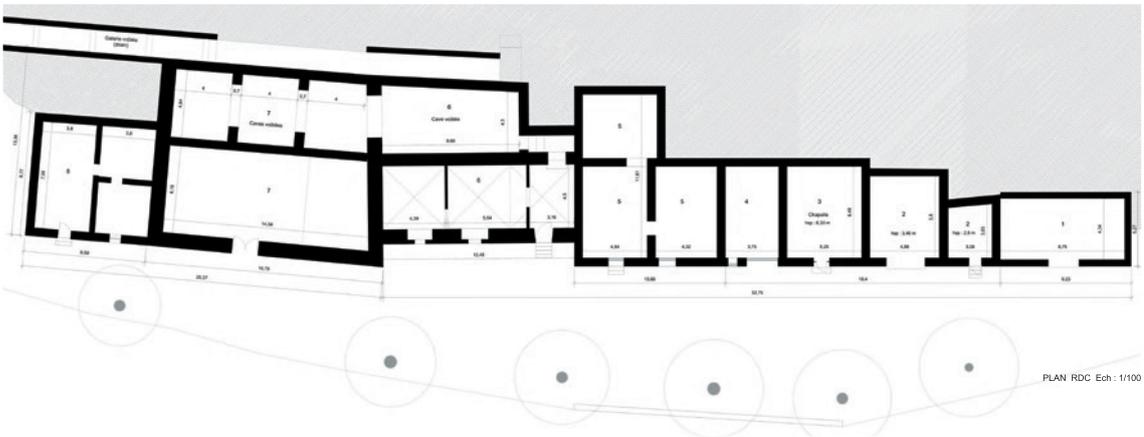


La plaine de Pichauris : Au coeur du domaine, entourée par les reliefs, la plaine de Pichauris est la séquence du site la plus riche en eau. Elle forme un écrin de verdure. Par sa position centrale, elle donne accès aux autres séquences.





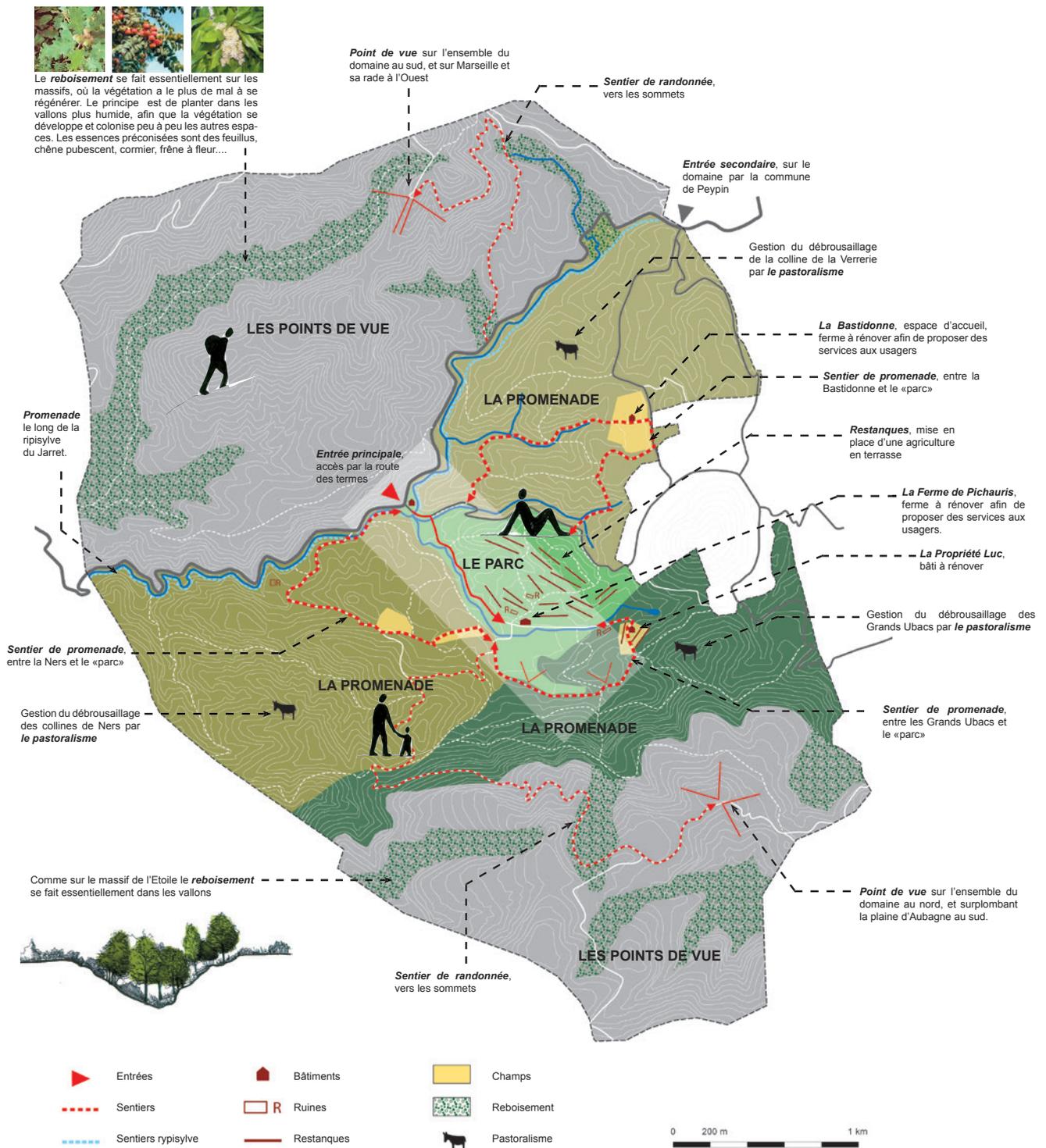
La ferme de Pichauris : Plusieurs bâtiments de typologie différentes sont répartis sur le site. Chacun de ces bâtiments est spécifique à une séquence paysagère. La ferme de Pichauris est un grand ensemble de bâtiments juxtaposés les uns aux autres, d'une surface au sol d'environ 700 m². Les trois quart des bâtiments sont en ruine, mais sa situation et sa surface annoncent un potentiel important.



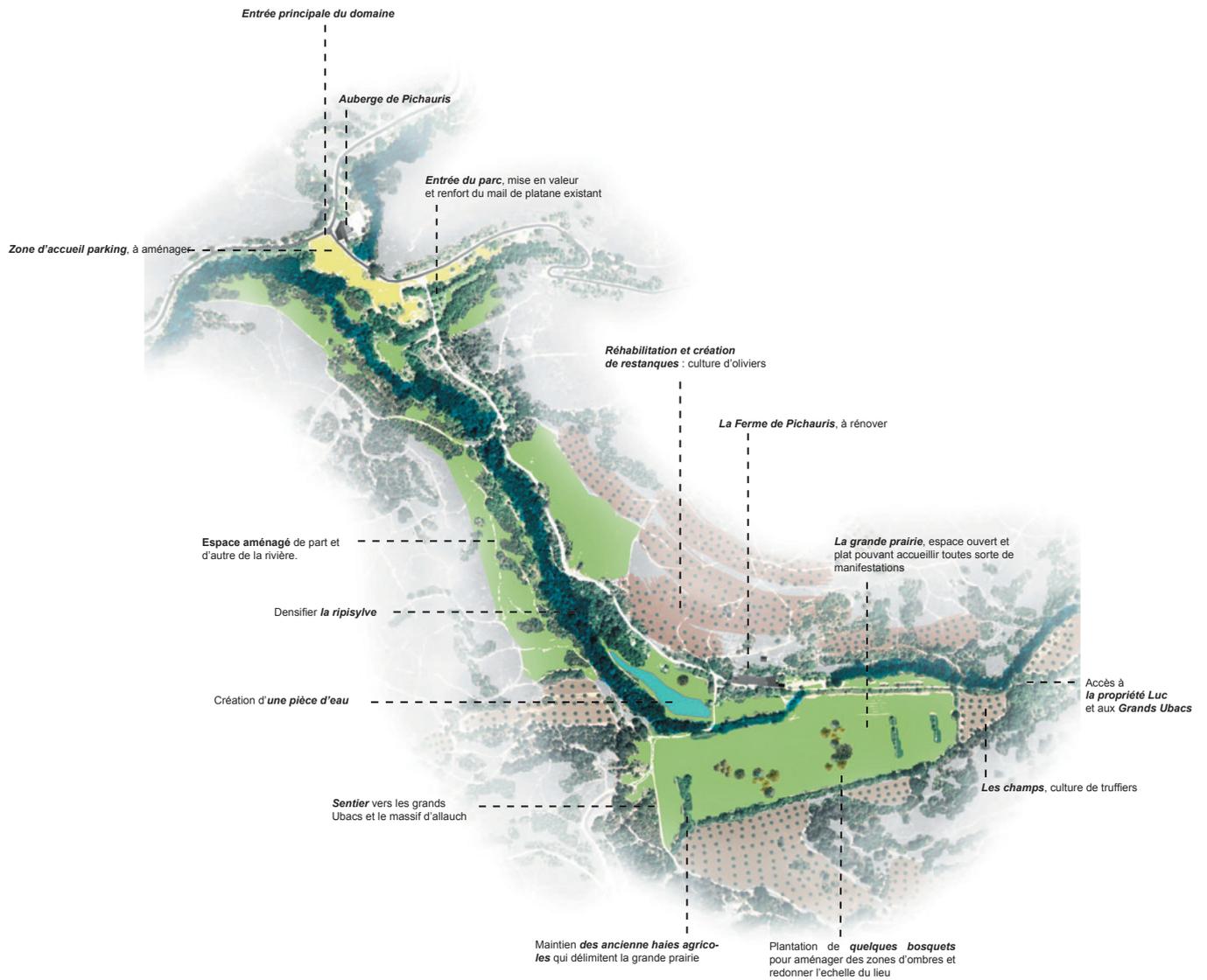
Ouverture du site au public : Ouvrir le site de Pichauris, c'est offrir au public un lieu de détente, de découverte de la nature, d'une faune et flore typiques de la région, de compréhension du territoire. Les données préexistantes, le relief et l'accès au site induisent trois échelles de pratique :

- L'accueil, la pause, la détente
- La promenade, le parcours, la découverte
- La randonnée, l'ascension vers des points de vues panoramiques

Ces différentes échelles sont un moyen de gérer l'ouverture au public dans le temps, en plusieurs phases, afin de contrôler la pratique du site. Le principe est de proposer un site allant de l'espace contrôlé à l'espace sauvage, permettant différentes pratiques et donnant à voir divers paysages, du plus aménagé au plus «naturel».



Le parc de Pichauris : Facilement accessible et relativement plat, le parc se développe de manière longitudinale et se déploie dans la plaine de Pichauris. Profitant de ce vaste espace libre, le parc aménagé, dessiné, contraste avec le reste du domaine et vient affirmer cet écrin de verdure déjà existant. Depuis cet écrin, espace central du domaine, plusieurs cheminements permettent des promenades vers les différentes séquences. C'est dans ce «parc» que peuvent se dérouler diverses manifestations, par exemple des expositions, des interventions de Land Art, ces dernières pouvant d'ailleurs se développer sur tout le domaine.



Amenagement-Recomposition urbaine du secteur de la U400

Marseille [13]

ETUDE DE RECOMPOSITION URBAINE DE L'EMPRISE DE LA U400E

07.2014



PROJET

Etude de reconstitution urbaine de l'emprise de la U400

PHASE

Etude de faisabilité

ÉQUIPE

KERN & ASSOCIÉS Architecture
Urbanisme
VD Immobilier
BLG Environnement
C. Petrini - S.Lefevre Paysagistes

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Ville de Marseille

BUDGET HT

-

SURFACE

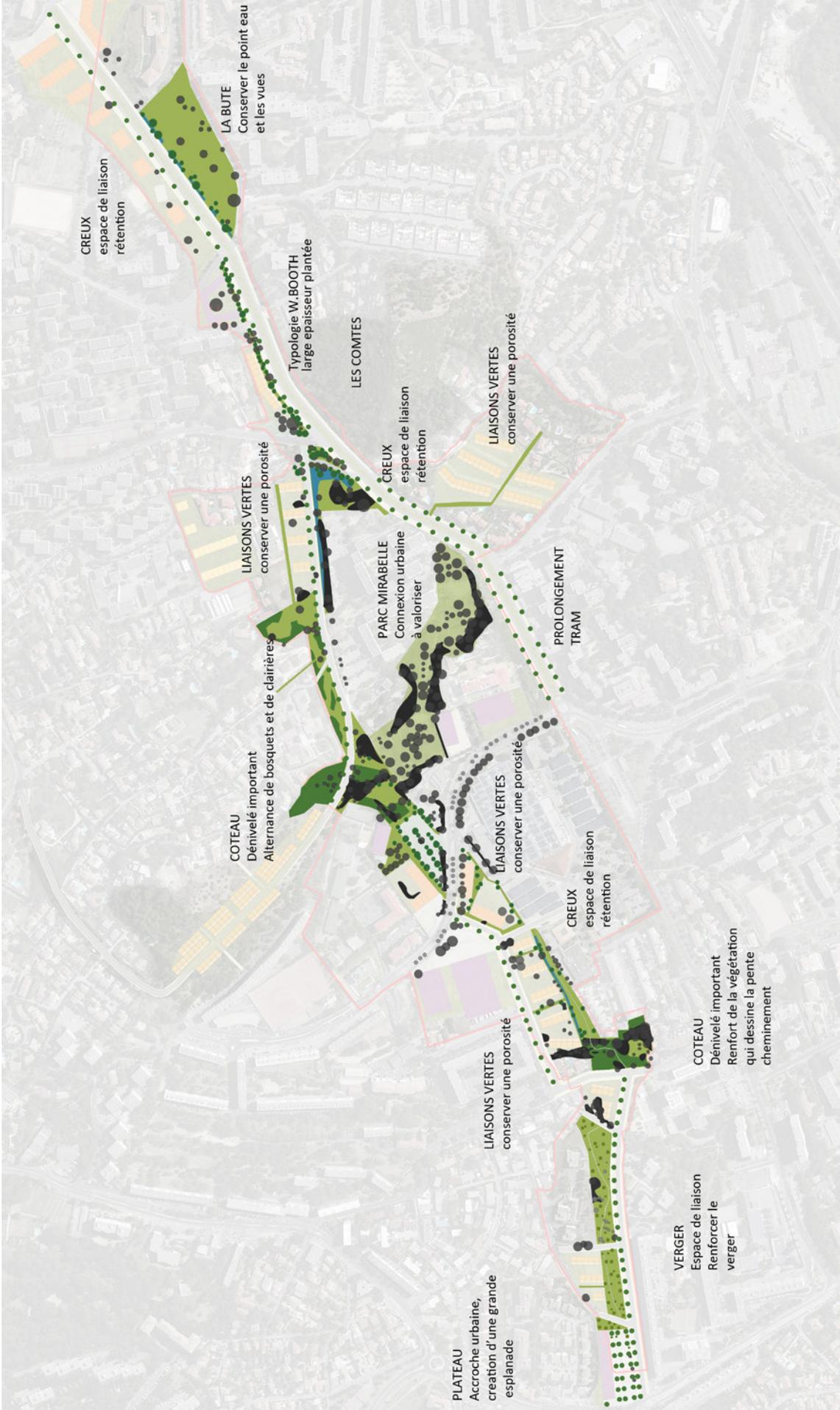
-

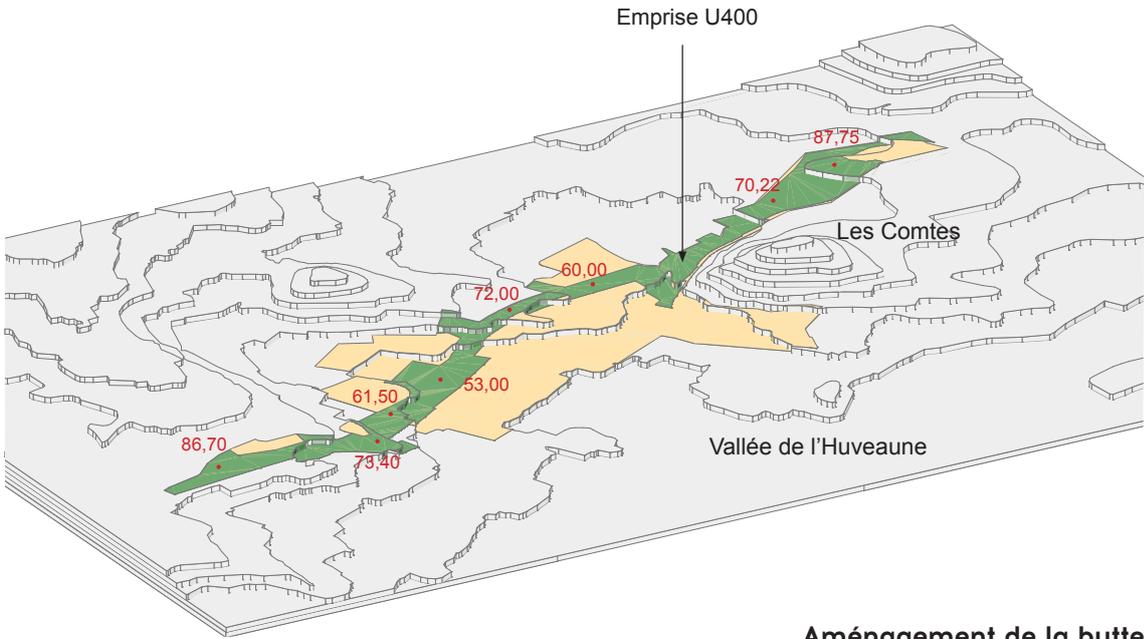
Un puzzle urbain, une succession d'ambiance, des paysages à préserver, relier et valoriser.

Les emprises de la U400 correspondent à un projet de doublement de l'autoroute A50, imaginé dans les années 60 et jamais réalisé. La ville de Marseille a acquis l'ensemble du foncier qui représente aujourd'hui une emprise de 27 hectares sur 2km de longueur. Cette maîtrise foncière représente une opportunité unique de restructurer le quartier.

La ZAC des caillols peut être considérée comme un territoire fragmentaire dans un paysage de grande qualité dont les entités peuvent être assimilées aux pièces d'un puzzle urbain. Chaque élément du puzzle est une pièce unique. Chacune de ces pièces a besoin de l'autre pour constituer un tout cohérent et donner ensemble un sens global commun.

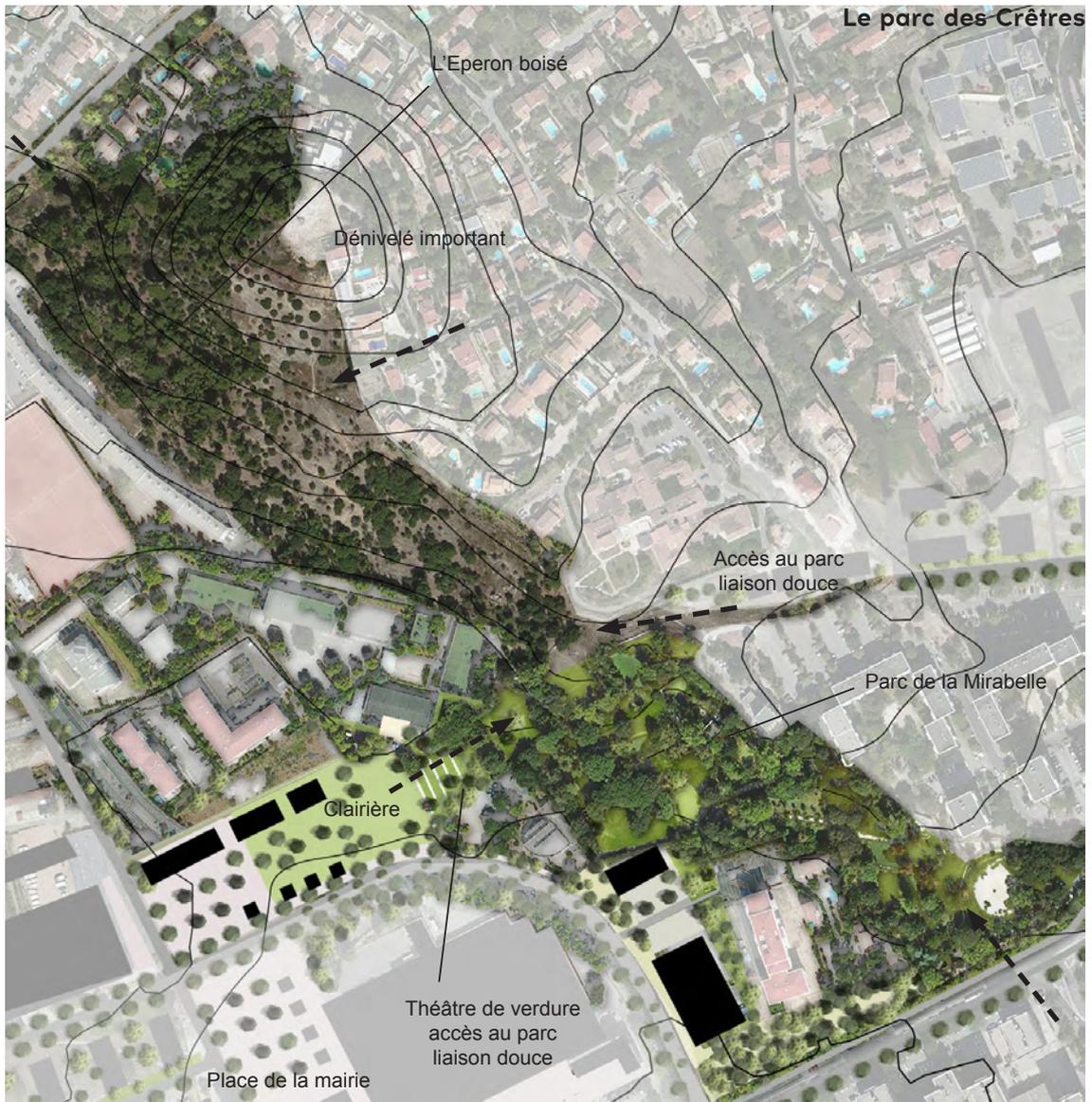
Avec ses espaces naturels remarquables auxquels s'ajoutent les délaissés de la U400, le site est aujourd'hui marqué par une forte présence végétale. Un des enjeux du projet est donc de ponctuer la trame d'espaces verts justement proportionnés. Quatre espaces majeurs jalonnent le site: un est existant, il s'agit du parc de la Mirabelle connecté à l'éperon boisé de Cazaux, les autres seront créés pour mettre en valeur les espaces remarquables de la U400. ●



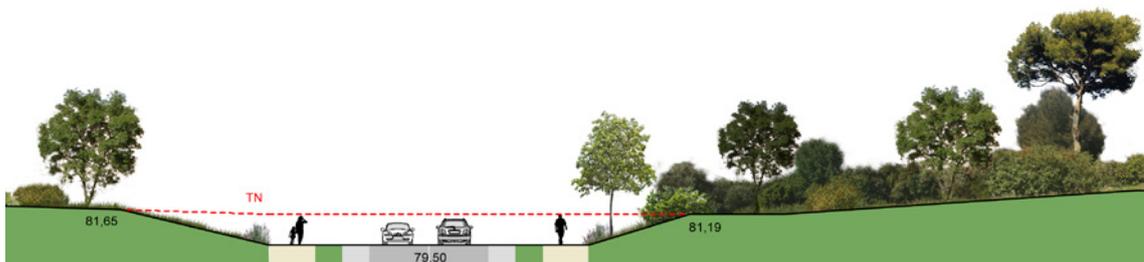
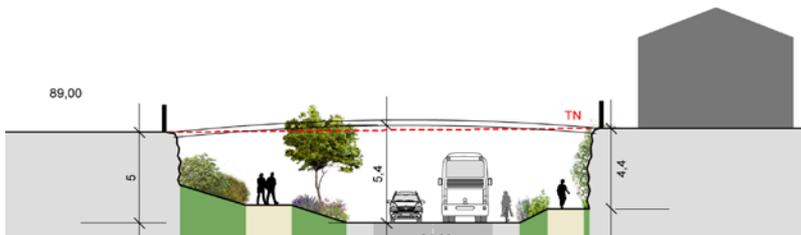


Aménagement de la butte





Connexion avenue Bouyala



Aménagement d'un parc et jardins sur dalle

Marseille - Saint-Loup [13]

AMÉNAGEMENT D'UN PARC ET DE JARDINS SUR DALLE

07.2010



PROJET

Aménagement de jardins sur dalle et d'un parc

PHASE

Esquisse AVP Permis

ÉQUIPE

RTA Architectes
C.Petrini, S. Lefevre, Paysagistes

MAÎTRISE D'OUVRAGE

LC2i

BUDGET HT

2 900 000 €

SURFACE

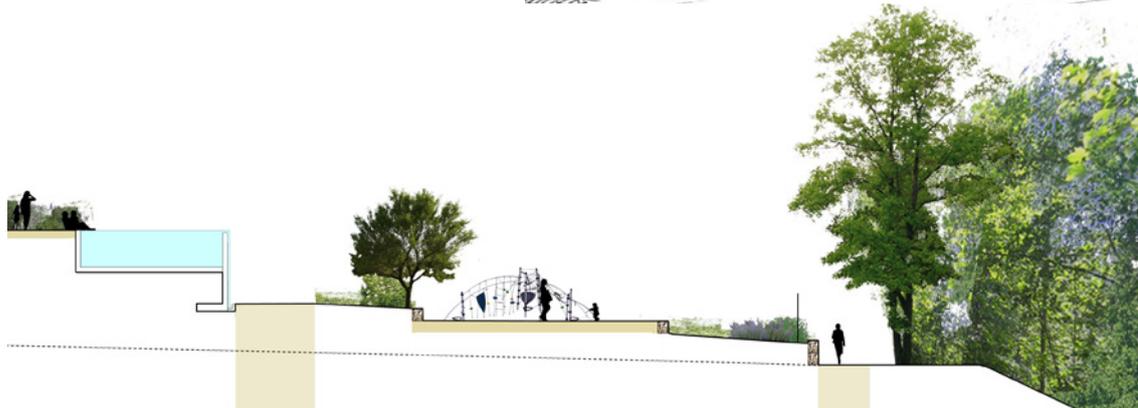
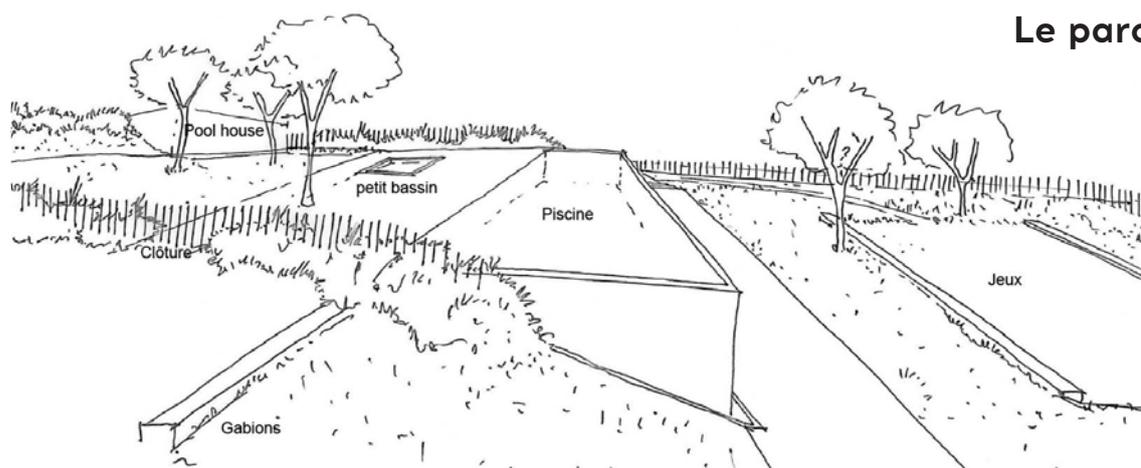
24 000 m²

Développer un parc le long de l'Huveaune, créer des jardins sur dalles.

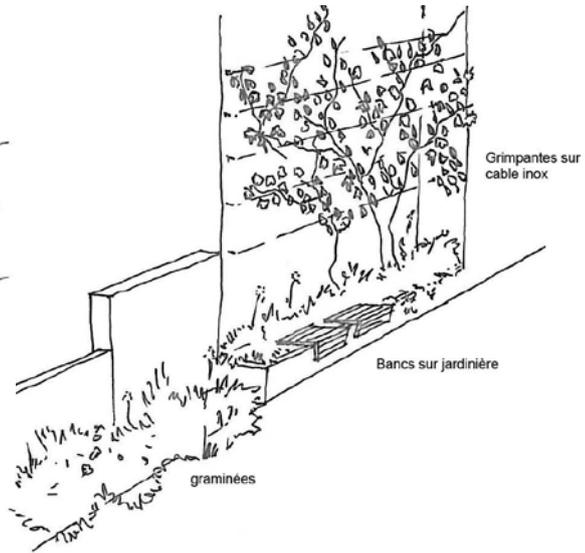
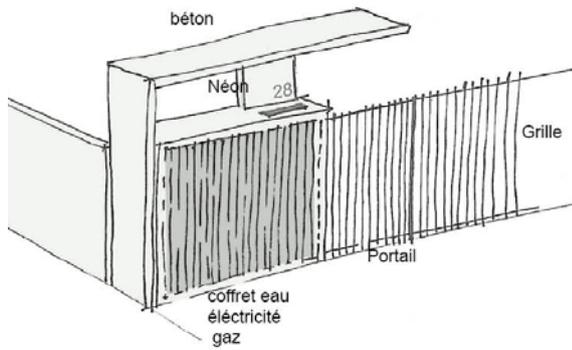
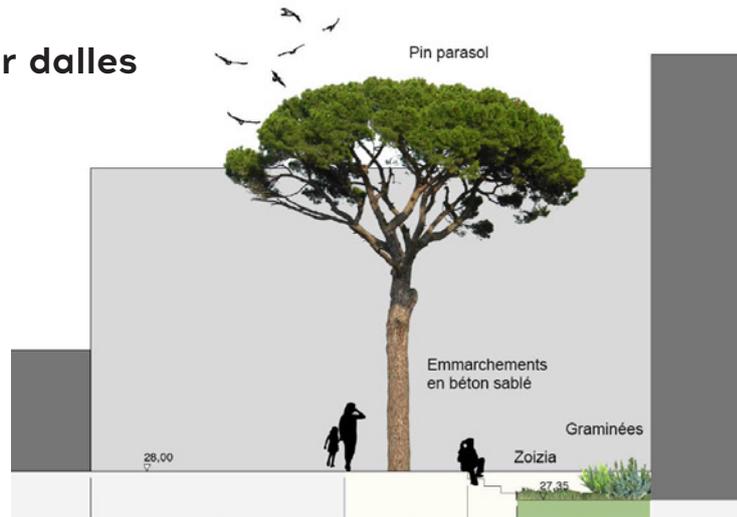
A ce projet de logements sur dalle, au dessus du terrain naturel, il est important d'apporter une dimension paysagère dont l'impact du végétal l'emportera sur le minéral.

Une partie du projet consiste à planter sur dalle, ce qui équivaut à traiter une toiture terrasse végétalisée. Des fosses sont prévues pour accueillir des arbres dans chaque jardin et sur la place haute. L'autre partie consiste à aménager au nord un parc commun, qui sera aménagé sur une membrane étanche confinant la pollution. La contrainte est de créer une rampe d'accès permettant à la fois aux pompiers et aux personnes à mobilité réduite d'atteindre le niveau haut du projet par le parc. Le principe général consiste à traiter les espaces extérieurs de façon à créer des ambiances différentes selon les lieux avec une gradation allant de l'urbain au naturel (l'Huveaune et sa ripisylve) ●

Le parc



Les rues et jardins sur dalles



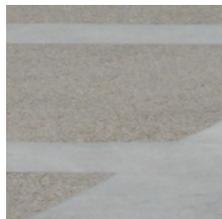
AGAPANTHUS

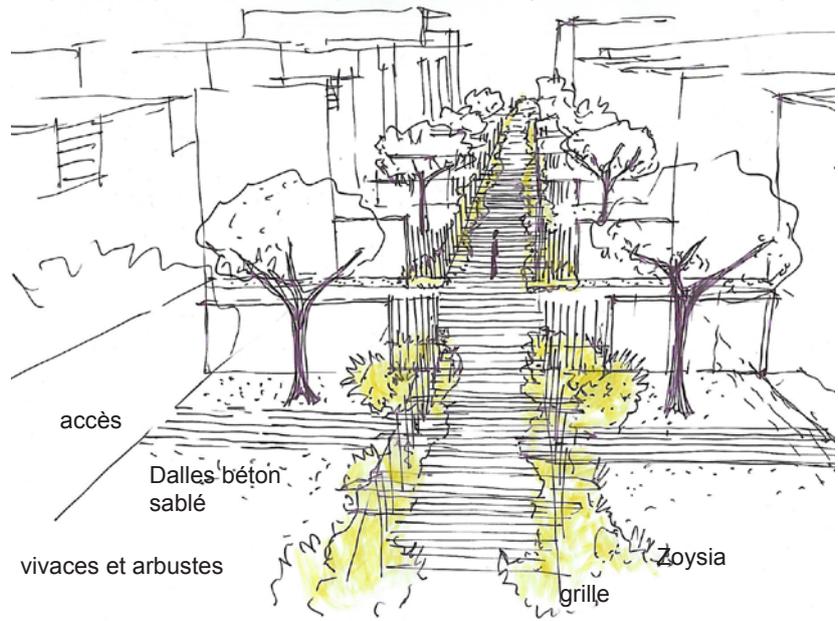
BÉTON LISSE ET DÉSACTIVÉ

SALVIA CHAMAEDRYOIDES

SALVIA OFFICINALIS

CARYOPTERIS





ALCEA ROS

CENTAURIUM

VERBENA BONARIENSIS

BÉTON

DIANTHUS



Revalorisation entrée Est et traversée de ville

Saint Etienne du Grés [13]

REVALORISATION DE L'ENTRÉE ET TRAVERSÉE DE VILLE

12.2014



PROJET

Aménagement de l'entrée Est et traversée de ville

PHASE

Etude

ÉQUIPE

C.Petrini Paysagiste

MAÎTRISE D'OUVRAGE

CAUE 13

Commune de Saint Etienne du Grés

BUDGET HT

6,7 M€

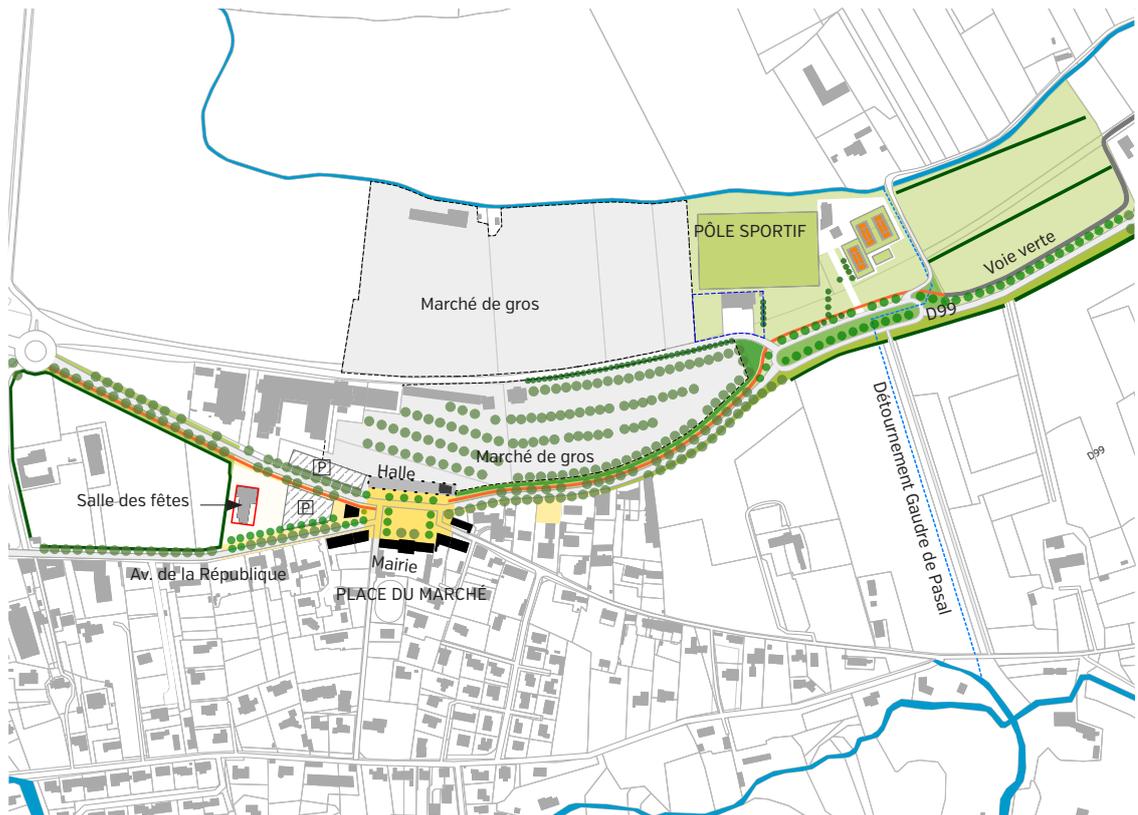
SURFACE

-

Un même lieu des usagers divers, l'espace public requalifie l'entrée de ville.

Les objectifs de l'étude sont : revaloriser l'entrée de ville, réduire les vitesses, sécuriser les accès, aménager des continuités pour les piétons et cycles et sécuriser leurs déplacements. Le traitement de chaque séquence redéfinit le statut de la départementale dans sa traversée de ville, en le rendant plus urbaine.

Les espaces libres sont réorganisés afin de créer de l'espace public. Le principe est d'offrir une place centrale à ce village linéaire, en se servant d'un atout majeur pour en faire son attractivité : le marché de gros réputé dans la région. Une halle, élément de transition entre le marché et l'espace public vient composer la place en faisant face à la Mairie.●



Aménagement d'une piste cyclable

Port Saint Louis du Rhône [13]

AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE

11.2011



PROJET

Aménagement d'une piste cyclable entre Port St Louis et Distriport

PHASE

Esquisse, APD

ÉQUIPE

C.Petrini, S. Lefevre, Paysagistes
Ascode BET

MAÎTRISE D'OUVRAGE

GPMM

BUDGET HT

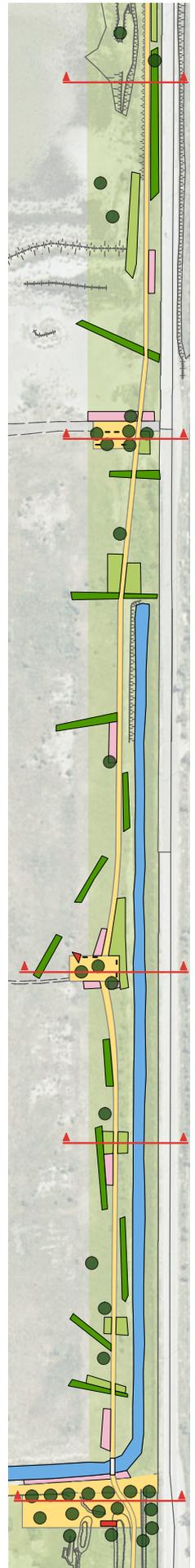
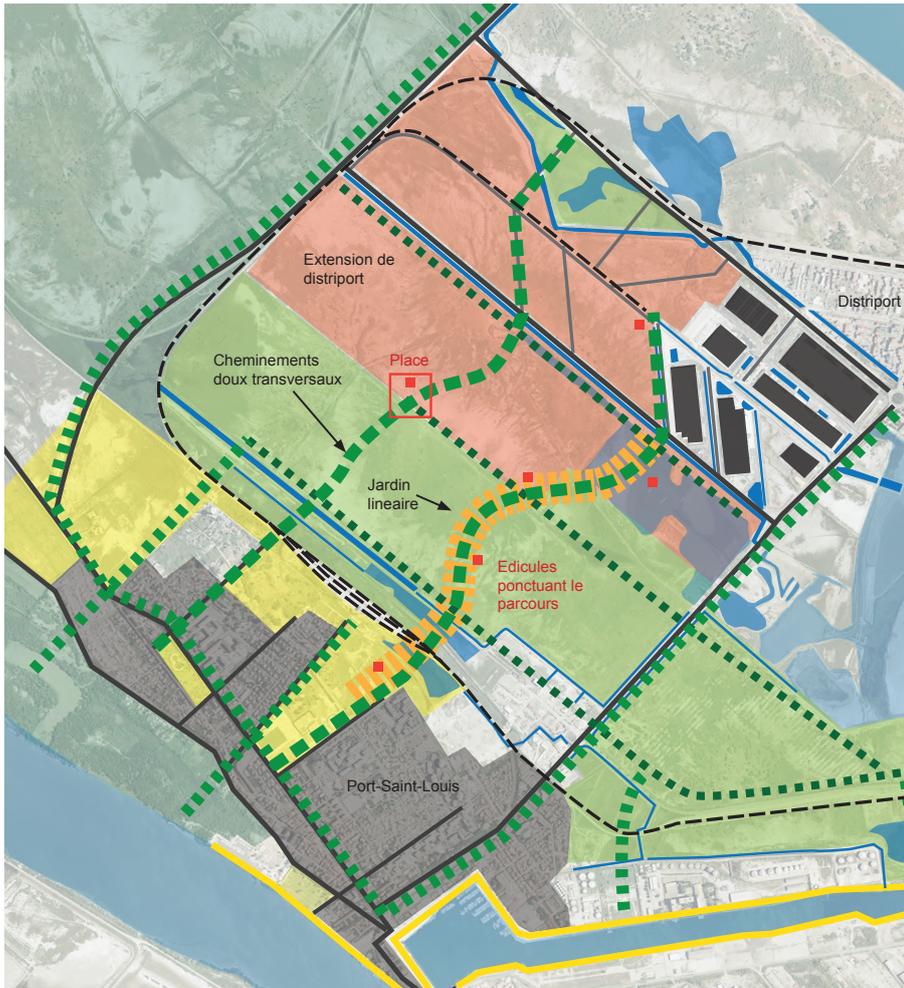
600 000 €

SURFACE

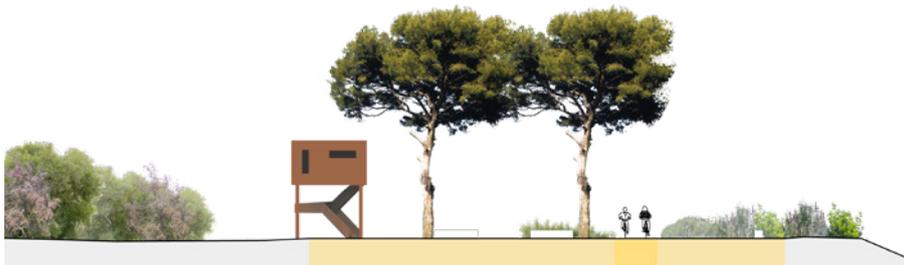
-

Créer des liaisons et continuités paysagères transversales.

L'aménagement paysager prend le contre point des aménagements traditionnels de liaison cyclable, qui souvent accompagne le bord de la piste de manière linéaire. le principe ici est de travailler des masses transversales à la piste, ce qui nous permet de former différents plans le long du cheminement, qui redonnent une échelle dans l'immensité du site. Créer des ouvertures et des cadrages vers l'espace naturel. 4 étages de végétation sont proposés : Une strate arborée essentiellement sur les places et lieux de pause, et trois strates de massif arbustif. Les essences choisies sont parfaitement adaptées au milieu salin et difficile du site. La plupart des végétaux sont persistants de manières à offrir de la végétation toute l'année ●



Jardin linéaire : découverte de la flore locale



BUDDLEIA SALIGNA

BUPLEURUM FRUCTICOSUM

TAMARIS

HELICHRYSUM



Revalorisation de la route de Servanes

Mouries [13]

REVALORISATION DE LA ROUTE DE SERVANES

12.2010



PROJET

Revalorisation de la route de Servanes

PHASE

Etude

ÉQUIPE

C.Petrini, S. Lefevre, Paysagistes

MAÎTRISE D'OUVRAGE

CAUE 13 - Commune de Mouries

BUDGET HT

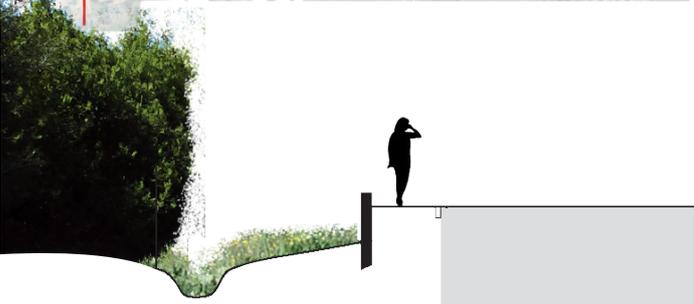
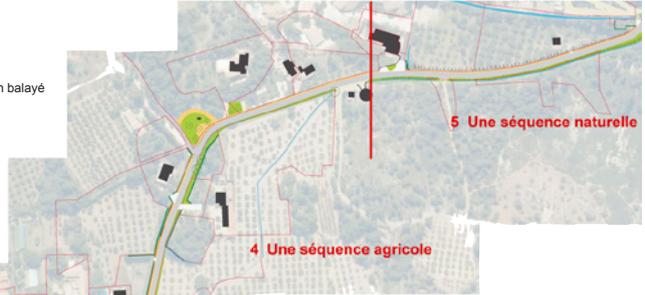
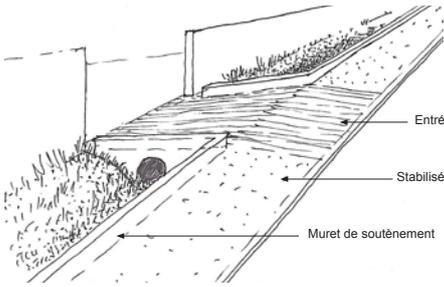
-

SURFACE

-

Revaloriser un cheminement linéaire mettant en valeur chaque séquence par la spécificité des pausages traversés.

Un cheminement piéton est créé le long de la route de Servanes tout en respectant les particularités de chaque séquence et les éléments de paysage tels que les fossés, caniveaux, canaux d'irrigation très présents à Mouries. Les fossés et canaux sont conservés dans la plupart des cas, et busés quand la largeur de la route ne permet pas un cheminement confortable. Les abords plantés sont mis en valeur, les plantes existantes sont conservées et complétées par des essences adaptées à chaque séquence. Les limites parcellaires doivent être par endroit rétablies afin de permettre le passage du cheminement. ●



AGAPANTHUS

CARYOPTERIS

CISTUS MONSPELIENSIS

STABILISÉ

BÉTON BALAYÉ



Revalorisation d'une route

Mouries [13]

REVALORISATION D'UNE ROUTE

05.2008



PROJET

Revalorisation d'une route :
Av. J. Calendou Vianes-F. Mistral-A.
Daudet

PHASE

Etude de faisabilité

ÉQUIPE

Cecilia Petrini, S. Lefevre, Paysagistes

MAÎTRISE D'OUVRAGE

CAUE 13 - Commune de Mouries

BUDGET HT

5 000 000 €

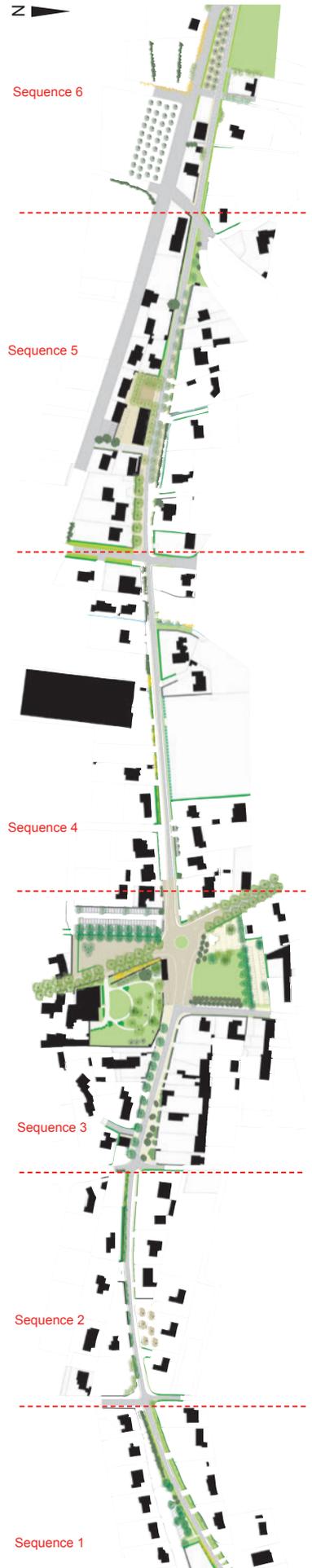
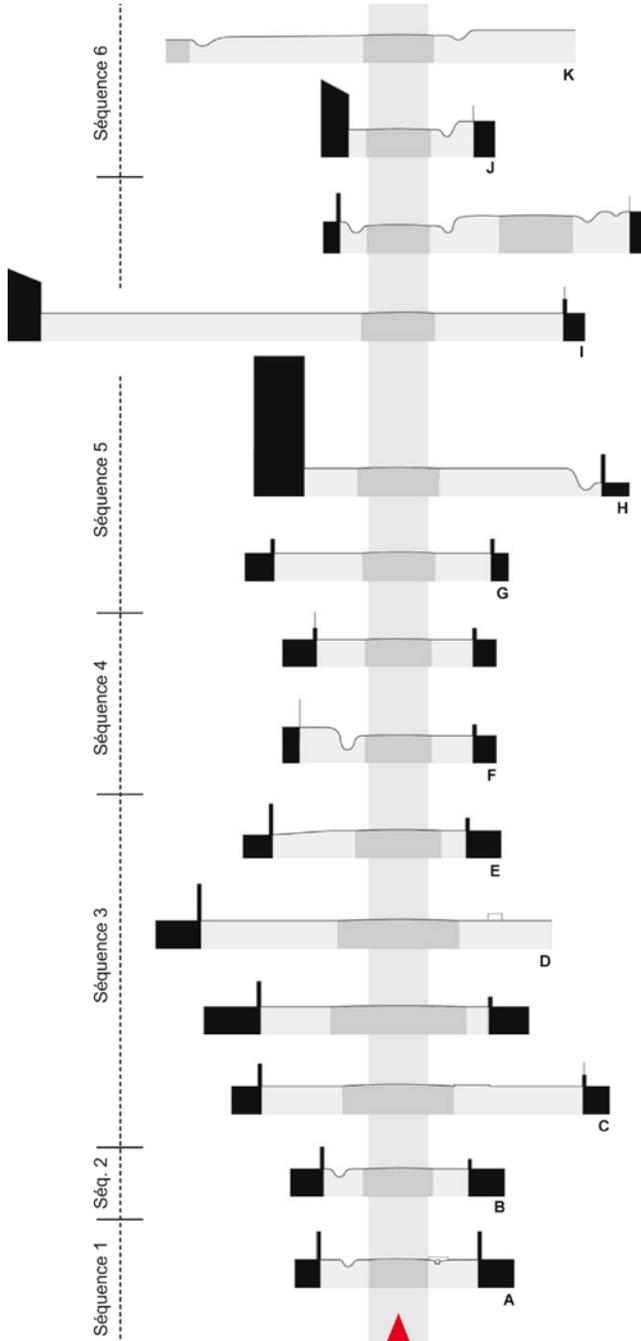
SURFACE

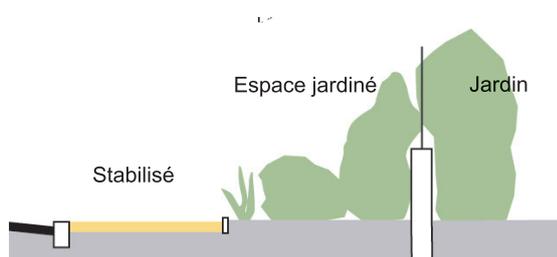
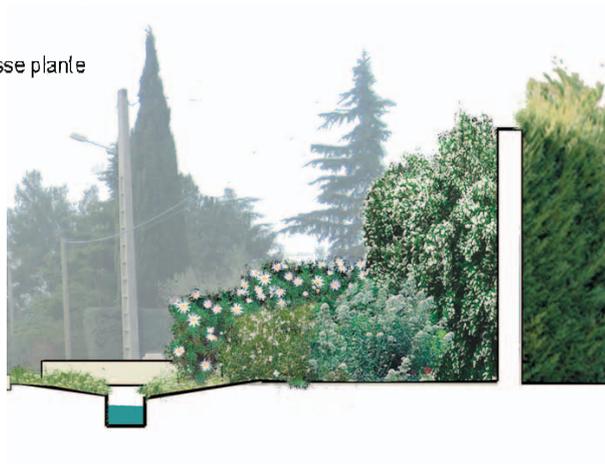
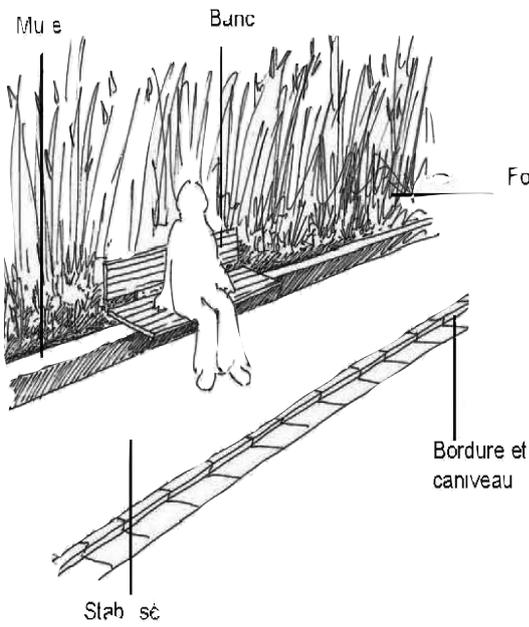
1,5 km

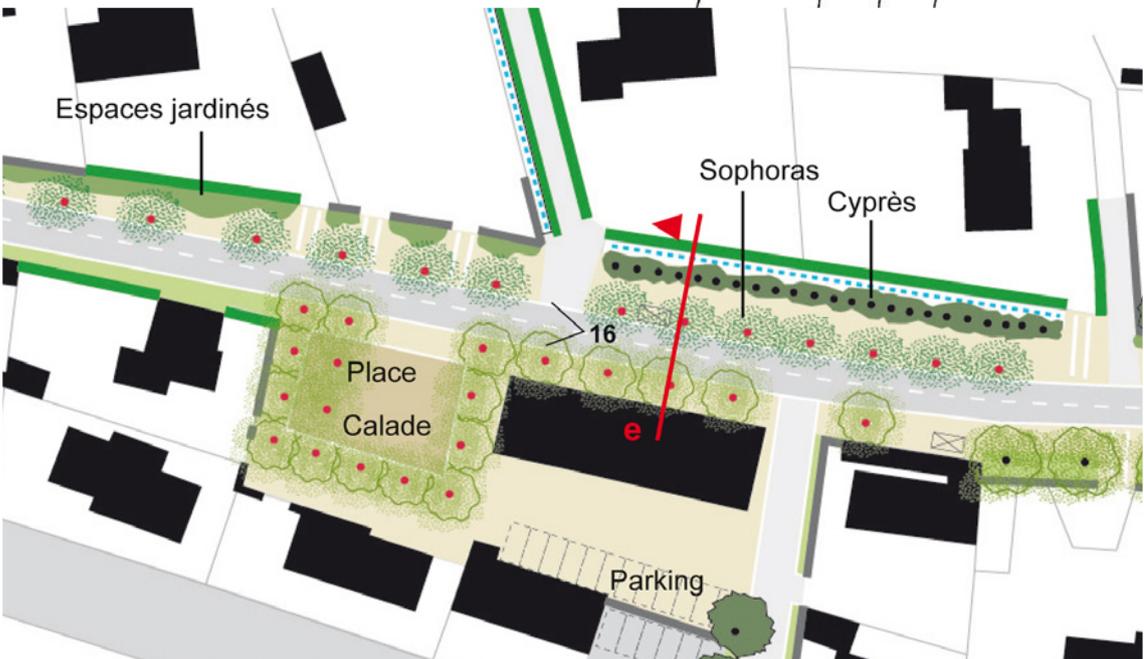
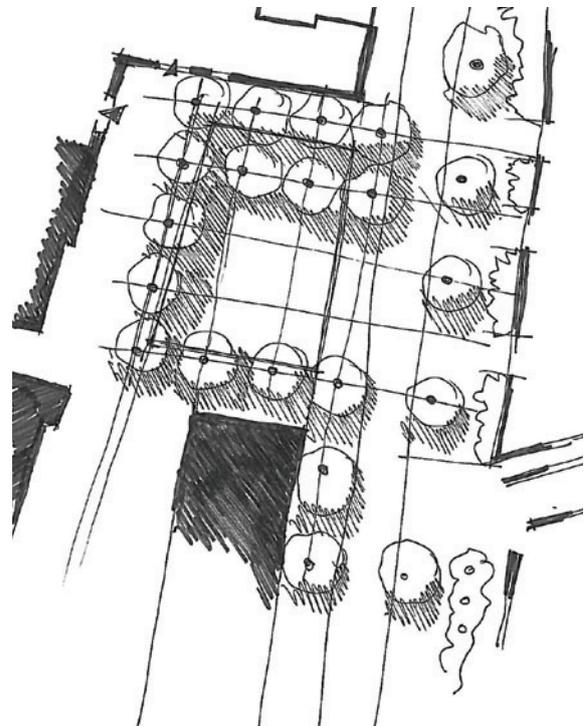
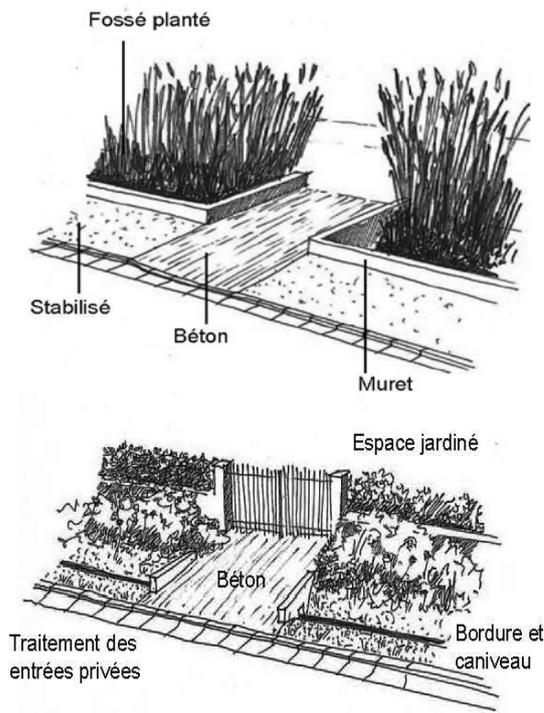
Une route jardin

Le principe est d'utiliser le rythme de séquences prédéfinies lors de l'état des lieux, pour mettre en valeur et affirmer des paysages existants, tout au long du parcours. La voie est redimensionnée afin d'avoir une largeur constante de 4,80 m. Le choix d'une bande roulante minimum permet de ralentir la vitesse des véhicules. Cela permet aussi sur les séquences plus étroites de dégager de l'espace pour un cheminement piéton plus confortable. L'utilisation de matériaux simples (stabilisé, «calade» : béton et pierres concassées), reste approprié à l'ambiance du site.

Le principe de traitement des abords est de conserver cet esprit de campagne et de jardins qui débordent sur l'espace public. L'effet souhaité est de faire disparaître les clôtures et donner l'impression de traverser un jardin. Ainsi la voie, et ses bas côtés, se tiennent à distance des clôtures laissant toujours un espace de plantation. Cette route jardin entre ville et campagne, garde une certaine souplesse d'usage, tout en proposant un projet structurant pour l'évolution future de Mouries. ●







Revalorisation de l'entrée de ville nord

Mouries [13]

REVALORISATION ENTRÉE DE VILLE NORD

09.2008



PROJET

Etude de la revalorisation de l'entrée de ville de Mouries

PHASE

Etude de faisabilité

ÉQUIPE

Cecilia Petrini, S. Lefevre, Paysagistes

MAÎTRISE D'OUVRAGE

CAUE 13 - Commune de Mouries

BUDGET HT

-

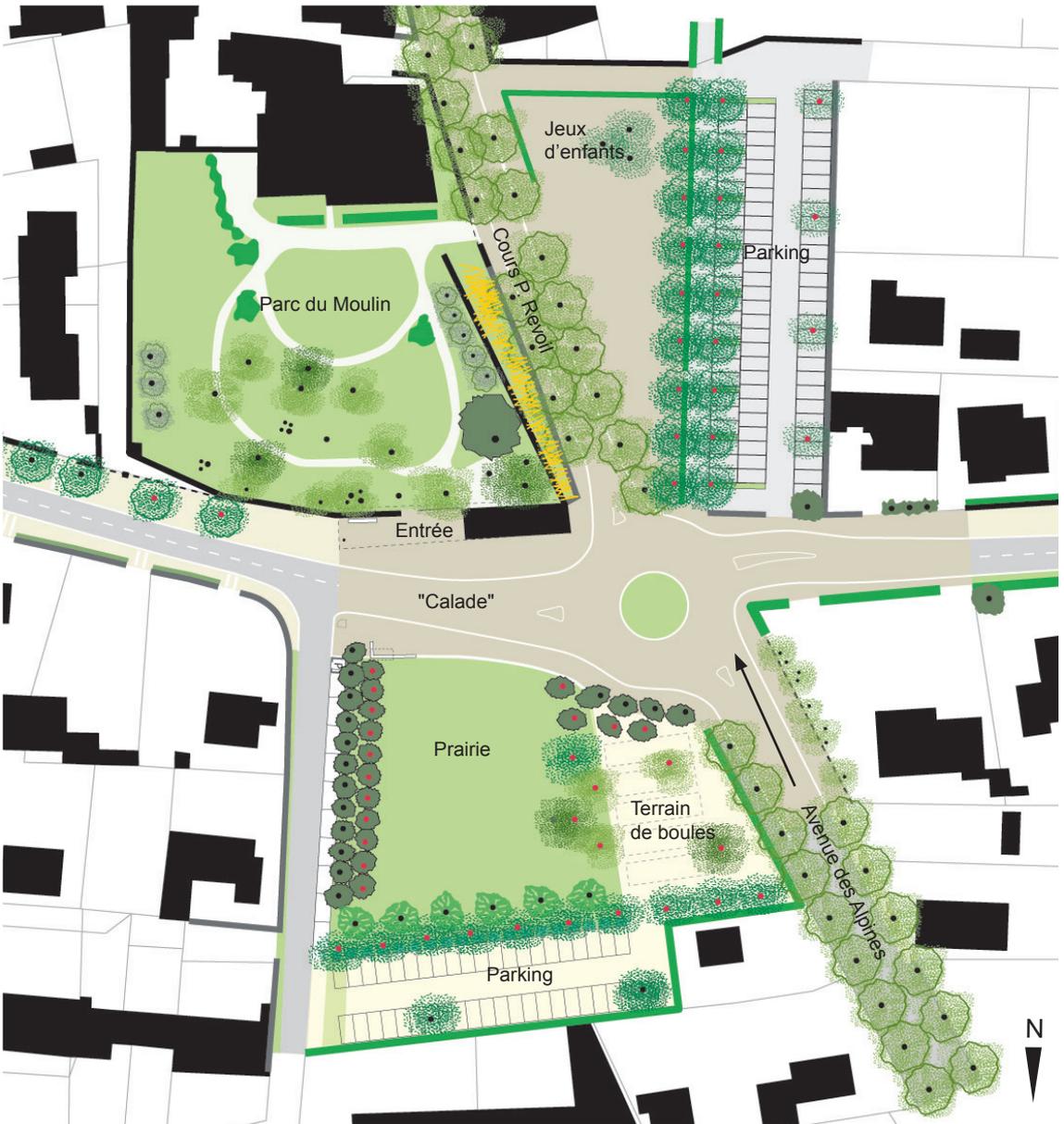
SURFACE

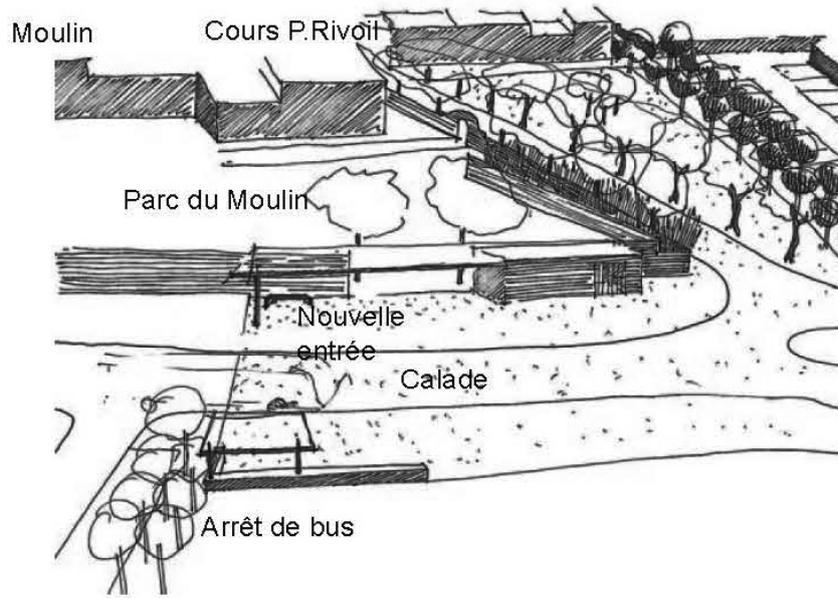
-

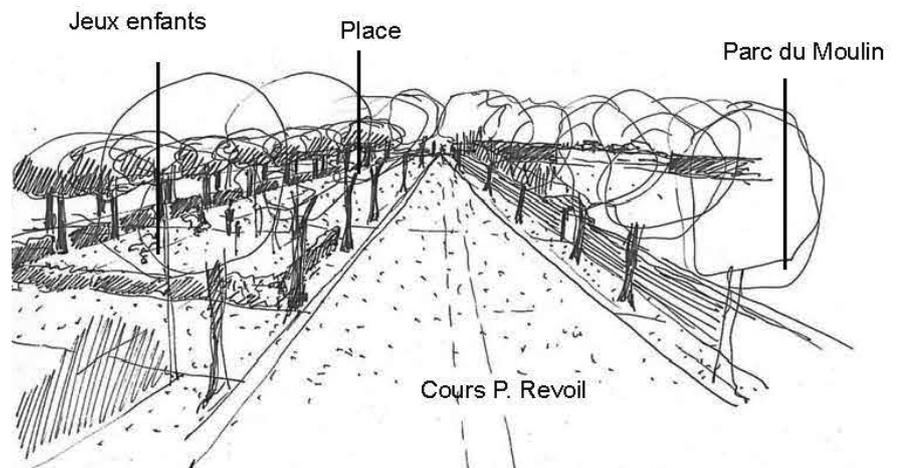
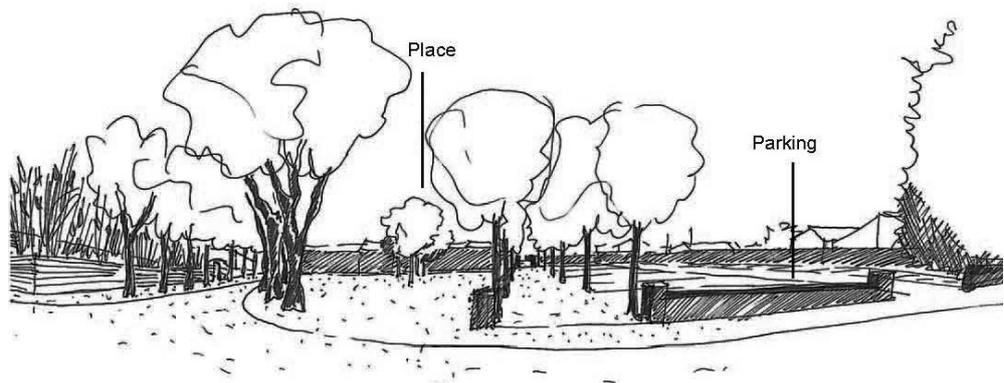
Cette séquence d'entrée de ville a nécessité un traitement spécifique car elle est complexe et les enjeux sont importants.

C'est le lieu d'articulation avec le centre de Mouries, la nouvelle entrée du parc du Moulin créée au nord, le cours Revoil.

Un même matériau au sol (trottoir et voie) relie la grande prairie, le parc du Moulin et la place qui le borde. Il définit un espace public privilégiant les piétons et signalant aux véhicules l'entrée de ville par le Nord de Mouries. ●







Aménagement des ruelles du centre ancien

Mouries [13]

AMÉNAGEMENT DES RUELLES DU CENTRE ANCIEN

07.2008



PROJET

Aménagement de ruelles :
Rue des Béraud, Rue d'Aubagne,
Impasse Baracan

PHASE

Etude

ÉQUIPE

C.Petrini - S. Lefevre - Paysagistes

MAÎTRISE D'OUVRAGE

CAUE 13 - Commune de Mouries

BUDGET HT

-

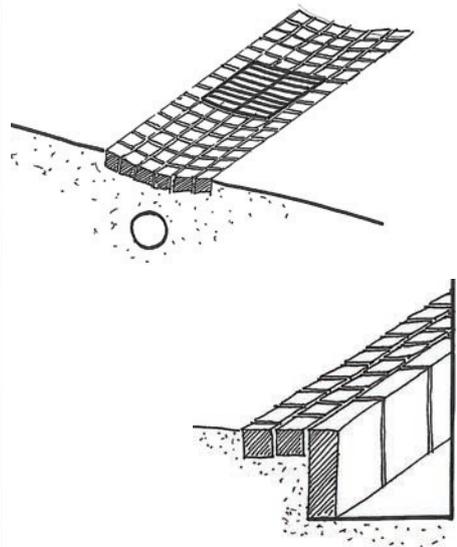
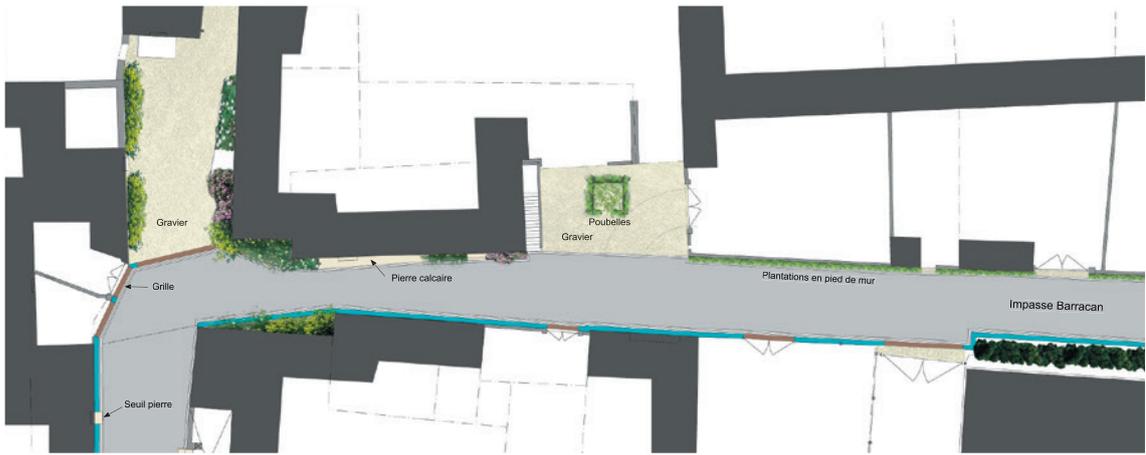
SURFACE

-

Harmoniser le traitement des voies et les seuils, apporter une continuité végétale.

Dans le cadre de la réhabilitation du centre ancien de Mouries, le C.A.U.E nous a chargé d'une étude sur le réaménagement des ruelles. Le principe consiste à redonner une cohérence d'ensemble à travers les matériaux utilisés et les plantations.

Tout au long du parcours, on retrouve un caniveau unique, bordé de pavés. Les seuils d'entrée sont marqués par de larges pierres calcaires, les seuils de garage par des grilles métalliques. Les espaces libres sont traités en gravier, ou en béton de site si ce sont des espaces de stationnement. Chaque espace libre est planté, lorsque cela est possible. ●



IRIS

PASSIFLORA CAERULA

PHLOMIS PURPUREA

VERBENA BONARIENSIS

SANTOLINE



Etude urbaine et paysagère

Marseille [13]

ETUDE URBAINE ET PAYSAGÈRE - ZONE D'ACTIVITÉ DE LA VALENTINE

06.2013



PROJET

Aménagement paysager de la ZAC

PHASE

Etude

ÉQUIPE

NSL Architectes

C.Petrini - S. Lefevre - Paysagistes

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Marseille Aménagement

BUDGET HT

-

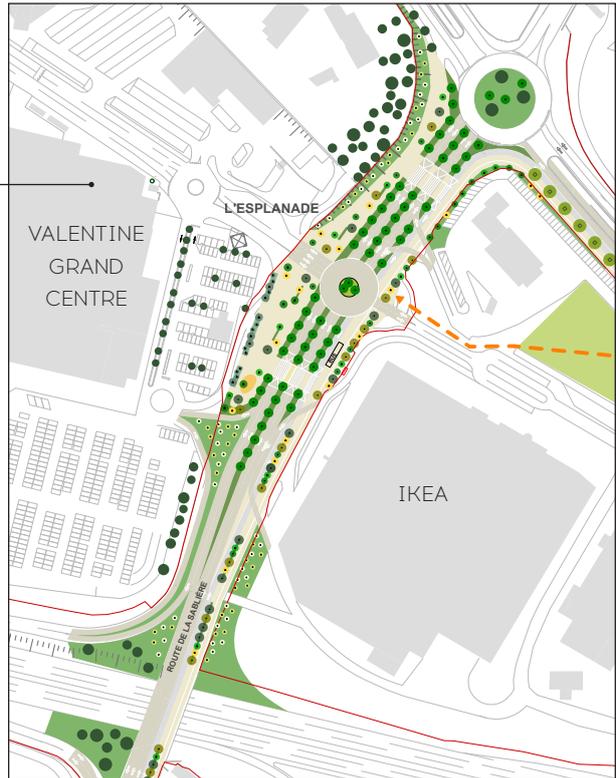
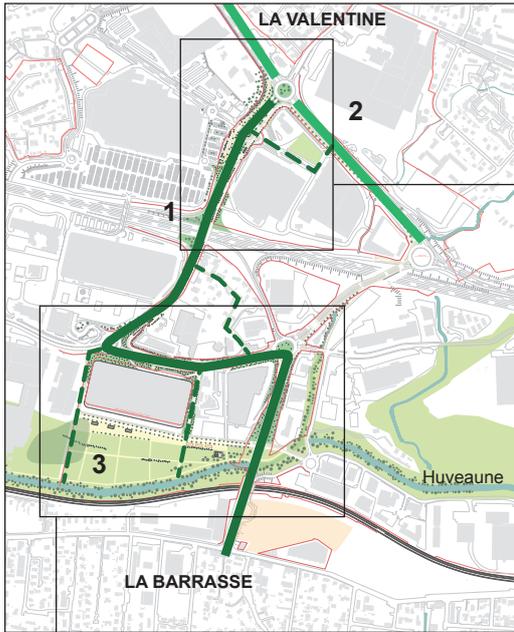
SURFACE

-

Transformer la zone d'activité en véritable centre urbain et paysager.

Le projet consiste à réaffirmer une trame urbaine afin de mettre en relation les différents espaces, rendre lisible la zone d'activité et offrir des lieux publics adaptés aux divers usages. L'espace doit être fonctionnel et approprié aux différents modes de circulation. La trame piétonne va devenir un élément de composition majeure qui privilégiera de nouveaux modes de déplacements et de nouveaux usages, afin de redonner une image positive au quartier.

En aménageant l'espace de façon plus simple, en supprimant la signalétique à outrance, on remplace le code de la route par un code de la rue. On redonne une priorité aux modes de déplacements doux. La végétation choisie est adaptée au contexte méditerranéen et les différentes strates formeront un corridor écologique tout en redonnant une identité visuelle cohérente à la ZAC ●



- 1 - LA COULÉE VERTE
- 2 - LE BOULEVARD
- 3 - LE PARC DE L'HUVEAUNE



Requalification d'une zone d'activité

Saint Remy de Provence [13]

ETUDE DE REQUALIFICATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ DE LA GARE

10.2016



PROJET

Requalification de la zone d'activité de La Gare

PHASE

Etude de faisabilité

ÉQUIPE

Aca Architecture
C. Petrini Paysagiste

MAÎTRISE D'OUVRAGE

CAUE 13

BUDGET HT

2 952 000 €

SURFACE

-

Réintroduire du paysage et des espaces publics dans la zone d'activité.

La zone d'activité de la Gare comporte un potentiel certain. Ses atouts relèvent de l'économie, du patrimoine, du paysage, de la proximité du centre et du territoire, mais aussi de la mixité qui suggère dans sa pratique un quartier et entraîne un certain dynamisme.

Comme beaucoup de zones d'activité, elle souffre aujourd'hui d'un «vieillesse» et d'un manque de cohérence urbaine. La logique de la zone a généré une forte consommation de foncier avec des délaissés et un manque d'optimisation de l'espace. L'étude propose ::

Créer des continuités avec le territoire

Aménager les accès clairs et sécurisés - Révéler l'interface avec la nature- Intégration de la ZA au paysage existant - Préserver les espaces agricoles - Valoriser le réseau hydrographique - Densifier plutôt qu'étendre la ZA

Affirmer une centralité pour confirmer le rôle du quartier

Créer des continuités de cheminements avec le centre - Hierarchiser et redessiner les voies et leurs abords - Privilégier les modes doux - Créer des espaces publics de qualité - Revaloriser la ZA par un traitement paysager- Mettre en place une Signalétique

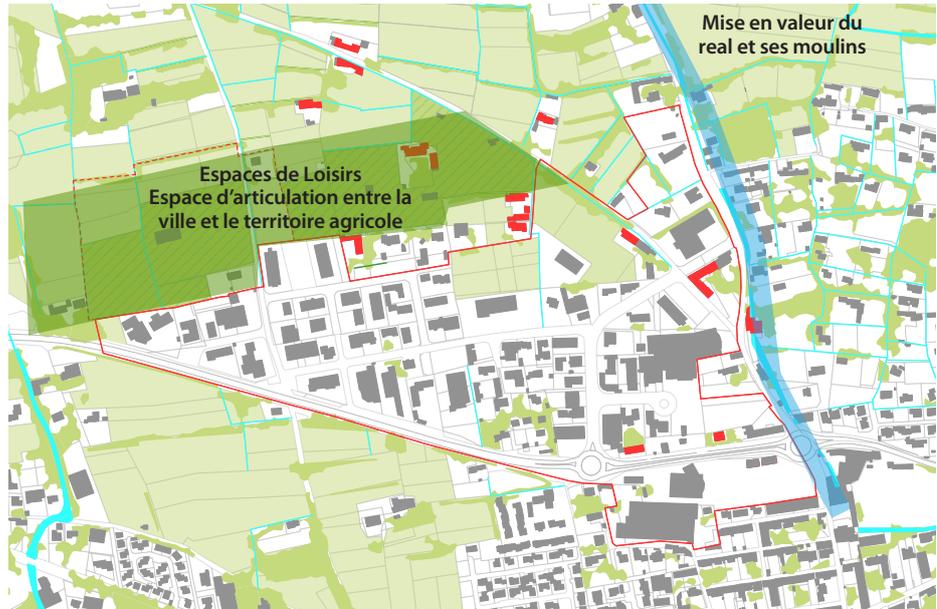
Clarifier la répartition espaces publics / espaces privés et valoriser les espaces libres (résiduels, stockage stationnement)

Optimiser les espaces de stationnement et de stockage à mutualiser - Traiter les limites et les entrées de parcelle - Vegetaliser les limites parcellaires et les espaces mutualisés ●

Affirmer des centralités



Mettre en valeur le patrimoine paysager



Renforcer les continuités modes doux et espaces publics





3a. AVENUE DE LA 1ERE DFL / SUD
Stationnements 28 rive Est

- SUD : Garde corps / muret pierre 1
- OUEST : Traitement de l'emprise public seuil en béton désactivé..... 2
- EST : Insérer des arbres de haute tige entre les stationnements..... 3
- EST : Réaménager le parvis des commerces (avec prolongement vers impasse DFL)..... 4
- NORD : Le carrefour, suppression des stationnements, paysagement de l'immeuble..... 5

3b. IMPASSE DE LA 1ERE DFL
Stationnements 23)

- Redessiner un carrefour «urbain»..... 6
- Traitement unitaire des emprises publiques et privées 7
- NORD : Maintien parkings et petit cheminement piéton existants..... 3
- NORD : Insérer 4 arbres entre stationnements..... 8
- NORD : Aménager un parvis aux commerces..... 9
- SUD : Revoir espace extérieur public commerces / restaurant..... 10
- SUD : large trottoir exclusivement piéton..... 11
- SUD : Aménager une placette / aire de pique nique..... 12

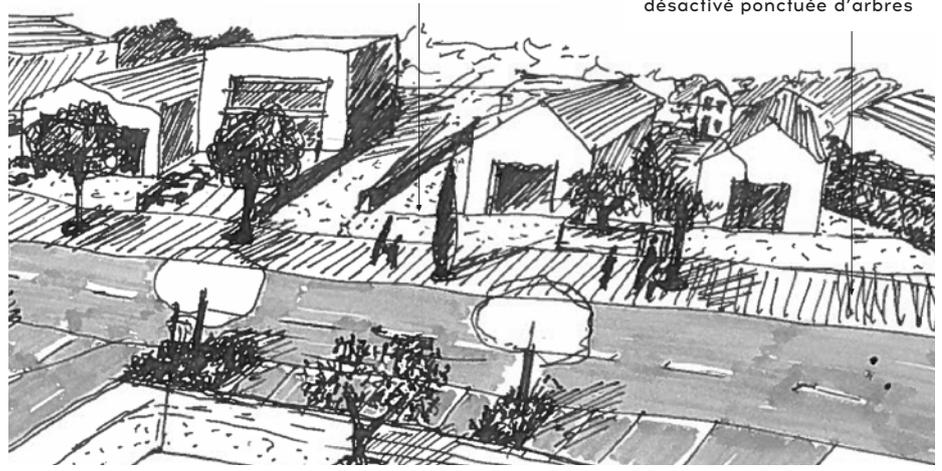
- | | |
|------------------------------------|------------------------------|
| ■ Commerces | ■ Haie existante |
| ■ Trottoir béton désactivé | ■ Haie existante remarquable |
| ■ Parvis, foncier privé à aménager | ■ Haie projet |
| ● Arbres existants | ■ Plantations basses |
| ● Arbres projet | ■ Plantations basses projet |

3c. LE CENTRE COMMERCIAL
Stationnements environ 41

- Redessiner toute la voirie (lisibilité et sécurité)..... 13
- Offrir un large parvis au centre commercial..... 14
- EST : améliorer la circulation piétonne : large cheminement protégé..... 15
- accompagné de massifs plantés et d'aires de détente et pique nique.....

Traitement de l'emprise privée
afin d'avoir un traitement
d'ensemble unitaire

Traitement de l'emprise
publique
Large bande piétonne en béton
désactivé ponctuée d'arbres



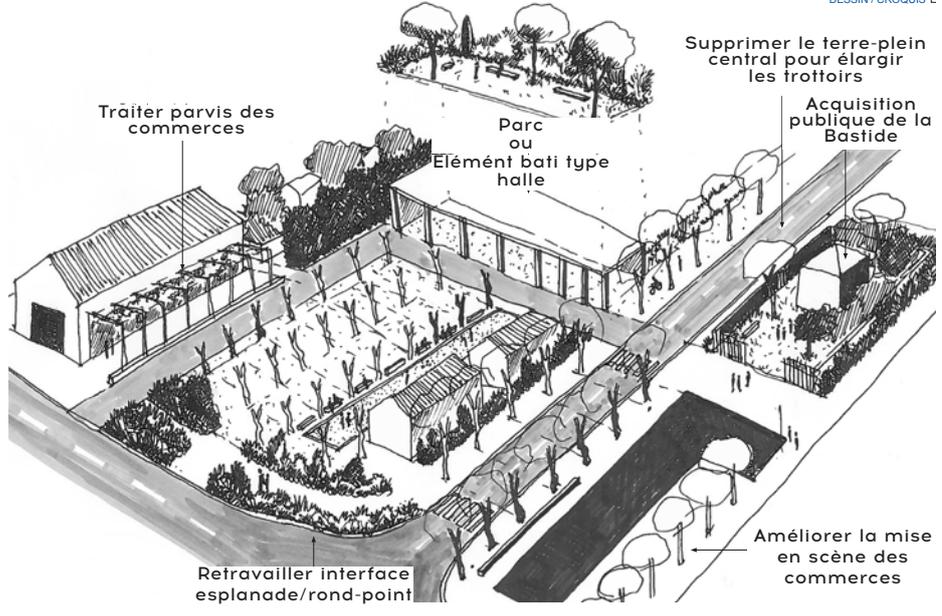
DESSIN / GRAVURE L

Traiter parvis des
commerces

Parc
ou
Élément bâti type
halle

Supprimer le terre-plein
central pour élargir
les trottoirs

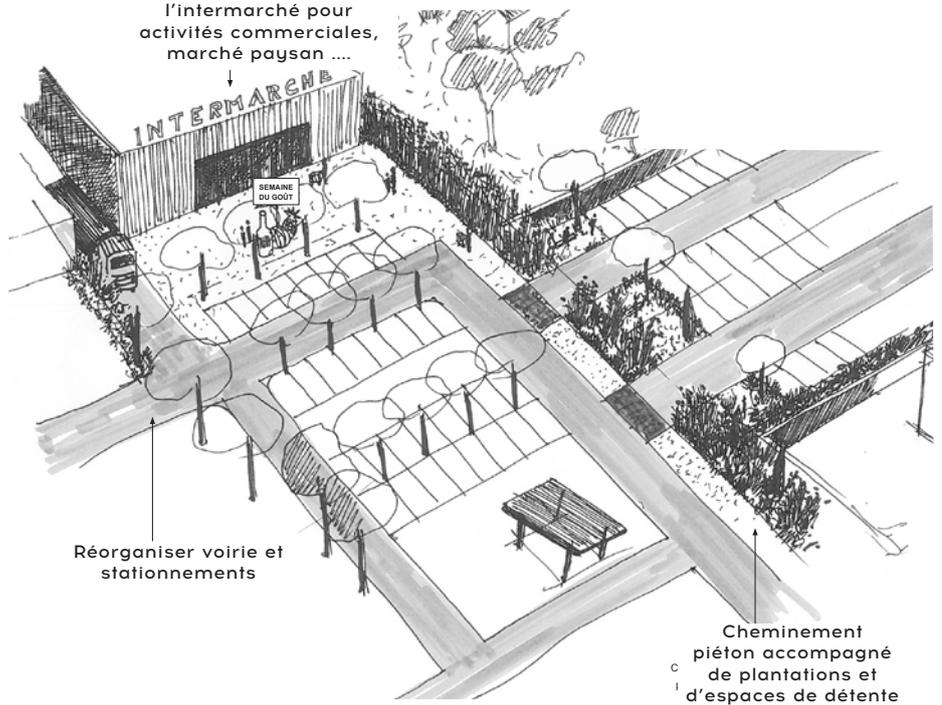
Acquisition
publique de la
Bastide



Retravailler interface
esplanade/rond-point

Améliorer la mise
en scène des
commerces

Donner un parvis à
l'intermarché pour
activités commerciales,
marché paysan



Réorganiser voirie et
stationnements

Cheminement
piéton accompagné
de plantations et
d'espaces de détente

Saint barnabé village

Marseille [13]

RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS

10.2010



PROJET

Aménagement des espaces extérieurs du centre commercial

PHASE

Mission complète

ÉQUIPE

A. Champsaur Architecture, mandataire, Sp2i, BET TCE, S.Lefevre, C.Petrini, Paysagistes

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Privée

BUDGET HT

700 000 €

SURFACE

2500 m2 d'espaces extérieurs

Déclinaison de treilles et végétalisation de la place centrale.

Le programme consiste au réaménagement des espaces extérieurs du centre commercial de St-Barnabé Village. La problématique a été d'offrir un espace public de qualité aux usagers et de dégager l'espace nécessaire pour accueillir le marché de St-Barnabé. Le projet redonne une cohérence d'ensemble. Les sols sont traités en pierre et calpinés de manière à articuler la géométrie des différents espaces : entrée, galerie, place. Les jardinières et assises sont des expressions en volume du calpinage. La présence du parking était une contrainte pour les plantations qui n'ont pas pu être installées en pleine terre. La place est ombragée par un principe de treilles ponctuelles de différentes hauteurs qui seront envahies par les plantes grimpantes. L'entrée du centre qui se situe sur la rue principale de St-Barnabé a été redessinée et plantée. Le traitement de cette entrée a été l'occasion de redéfinir un espace public sur la rue, une placette avec terrasses jouant le rôle de signal d'entrée vers le coeur du centre. ●



SANTOLINE



TRACHELOSPERNUM



WISTERIA



CAMPIS RADICANS

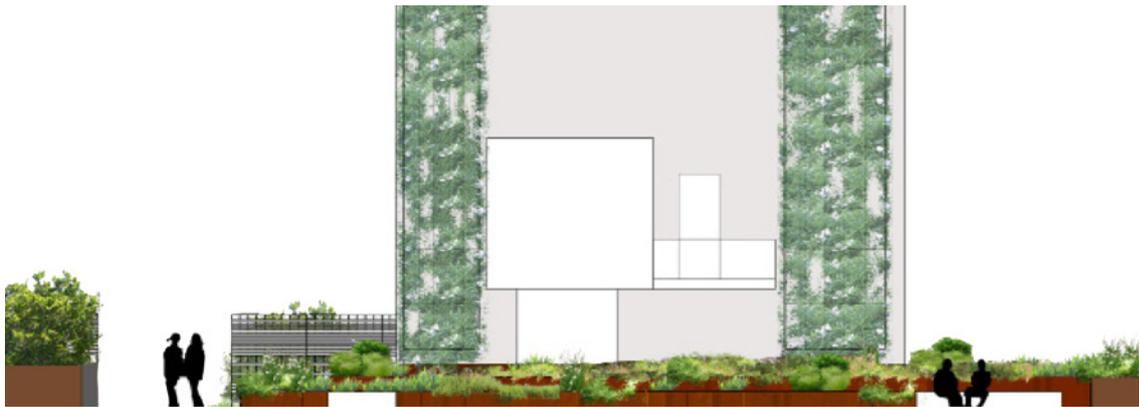


Aménagement d'une place publique sur dalle

Marseille [13]

AMÉNAGEMENT D'UNE PLACE SUR DALLE

07.2011



PROJET

Aménagement d'une place sur dalle

PHASE

Esquisse, APS,

ÉQUIPE

C.Petrini, S. Lefevre - Paysagistes
RTA - Architectes

MAÎTRISE D'OUVRAGE

LC2i

BUDGET HT

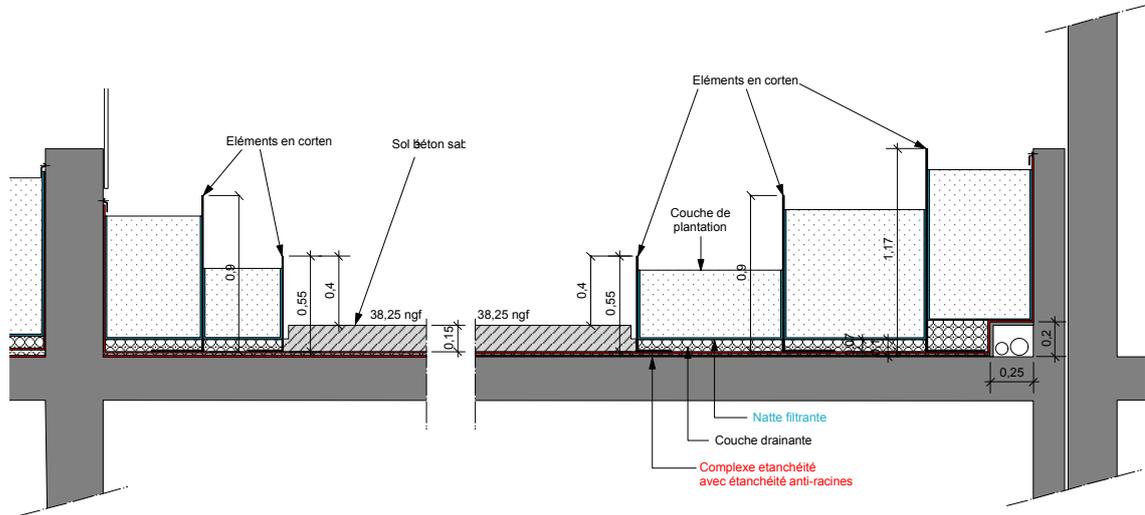
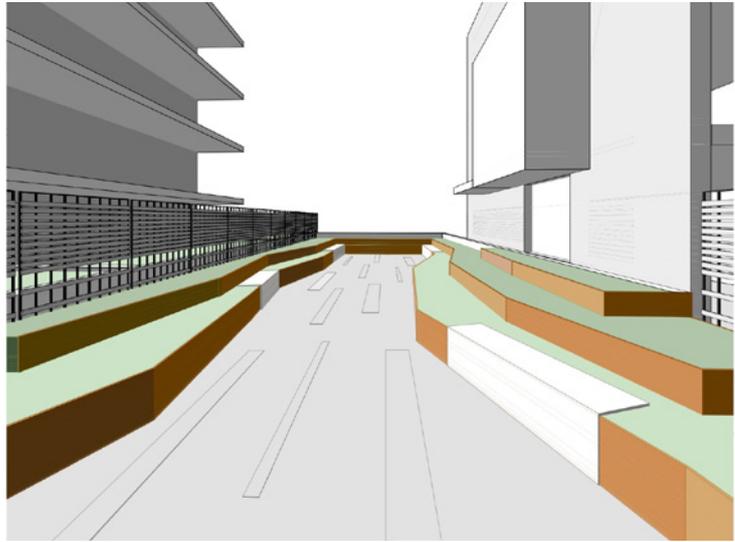
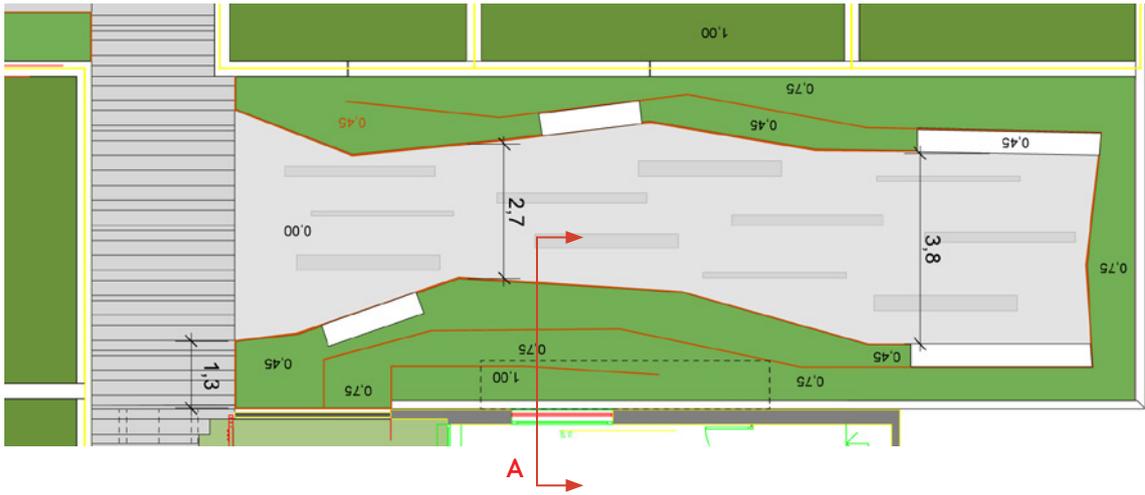
-

SURFACE

200 m2

Recréer une topographie dans un projet de logements sur dalles.

L'objectif du projet est d'offrir un écrin de verdure. En raison de la situation sur dalle, toutes les plantations doivent être dans des «jardinières». Le principe est de créer des soutènements en acier corten, qui rappellent des courbes de niveau. La terre maintenue, sera plantée de graminées et de vivaces, le mur du bâtiment sera agrémenté de structures pour des plantes grimpantes afin de créer un salon vert. L'acier corten, est un matériau chaleureux, qui s'approche de la teinte de la terre. Des bancs en béton s'insèrent dans le soutènement. ●



CORTEN



STIPA TENUISSIMA



GAURA LINDBHEIMERI



CALAMINTHA NEPETA



ASTRANTIA MAJOR

Aménagement d'un parvis

Mouries [13]

AMÉNAGEMENT D'UN PARVIS

06.2008



PROJET

Aménagement du parvis de la Mairie

PHASE

Esquisse

ÉQUIPE

C.Petrini - S. Lefevre - Paysagistes

MAÎTRISE D'OUVRAGE

CAUE 13 - Commune de Mouries

BUDGET HT

-

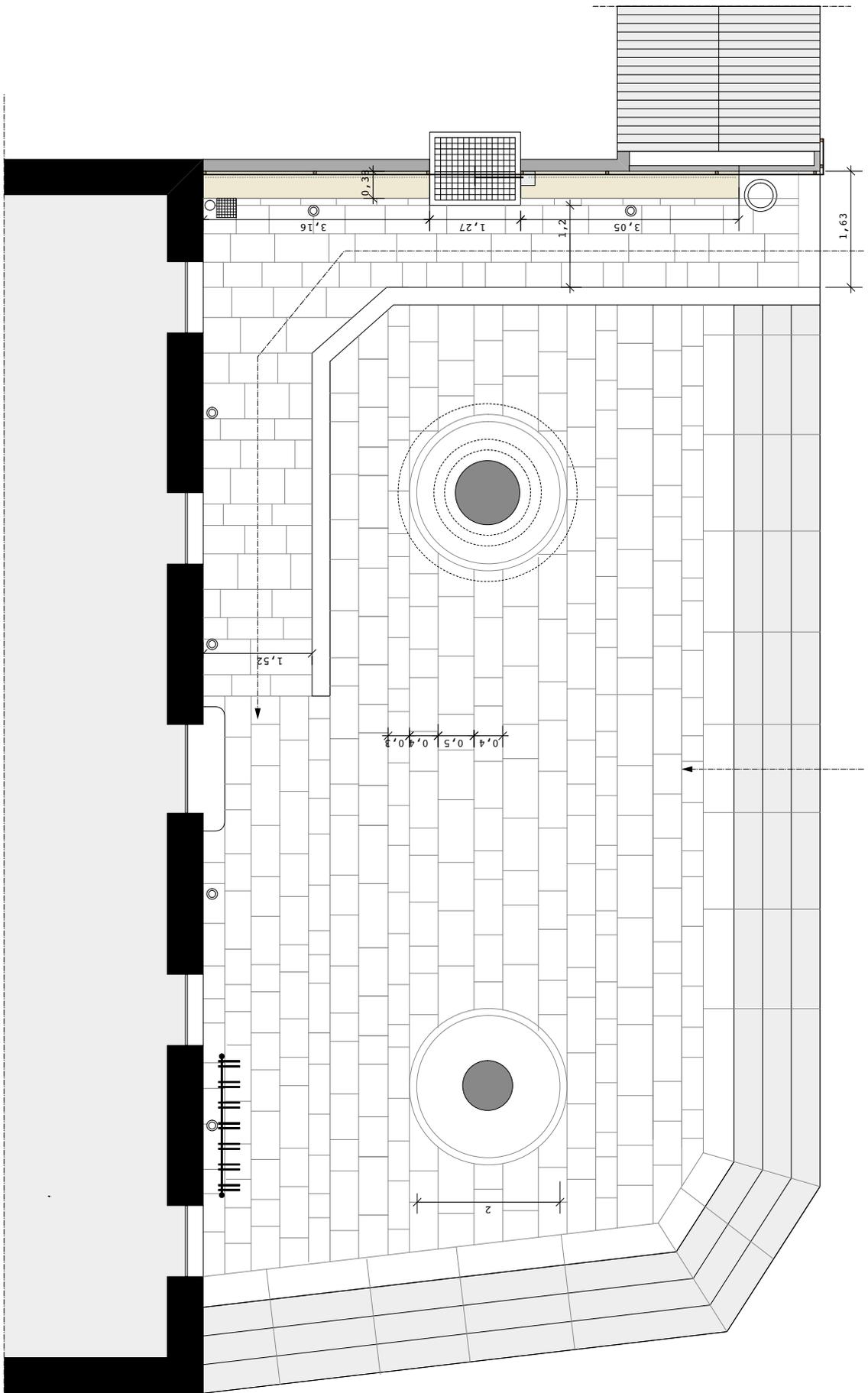
SURFACE

-

Le réaménagement du parvis de la mairie consiste à refaire le revêtement de sol, requalifier la limite Est, prévoir un éclairage, renouveler les bancs.

En continuité avec la pierre des emmarchements le parvis est entièrement dallé. La pierre préconisée est la pierre de Fontvieille posée selon un calepinage en bande de longueur libre.

La limite Est est plantée afin de créer un écran végétal, au milieu duquel le puits transformé en fontaine est mis en valeur et apporte de la fraîcheur. L'éclairage consiste à illuminer la clôture végétalisée et la façade de la mairie par des spots encastrés au sol ●



SCABIOSA CRETICA



SALVIA OFFICINALE



CAMPISIS RADICANS



PARTHENOCISSUS



CLEMATITE ARMANDII



Amenagement rue Pasteur

Mouries [13]

AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DE LOTISSEMENT

01.2010

PROJET

Aménagement de l'entrée de lotissement rue Pasteur

PHASE

Esquisse

ÉQUIPE

C. Petrini - S.Lefevre Paysagistes

MAÎTRISE D'OUVRAGE

CAUE 13 - Commune de Mouries

BUDGET HT

-

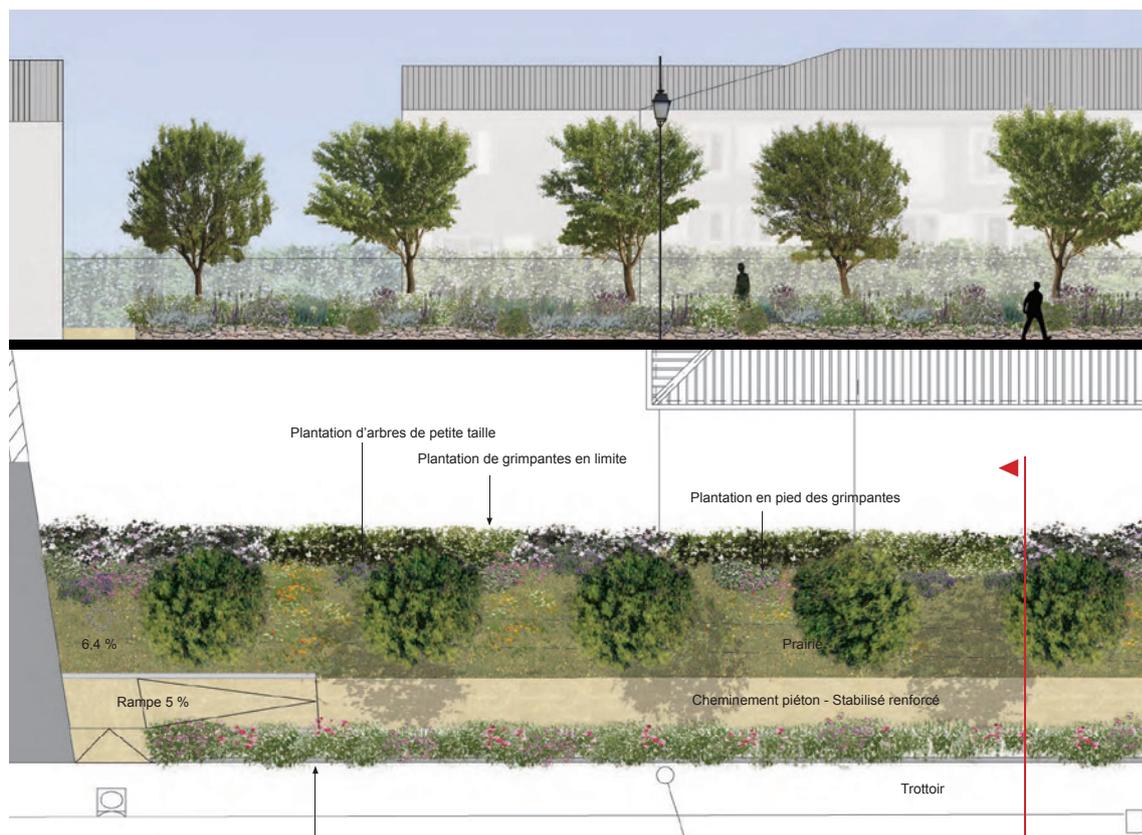
SURFACE

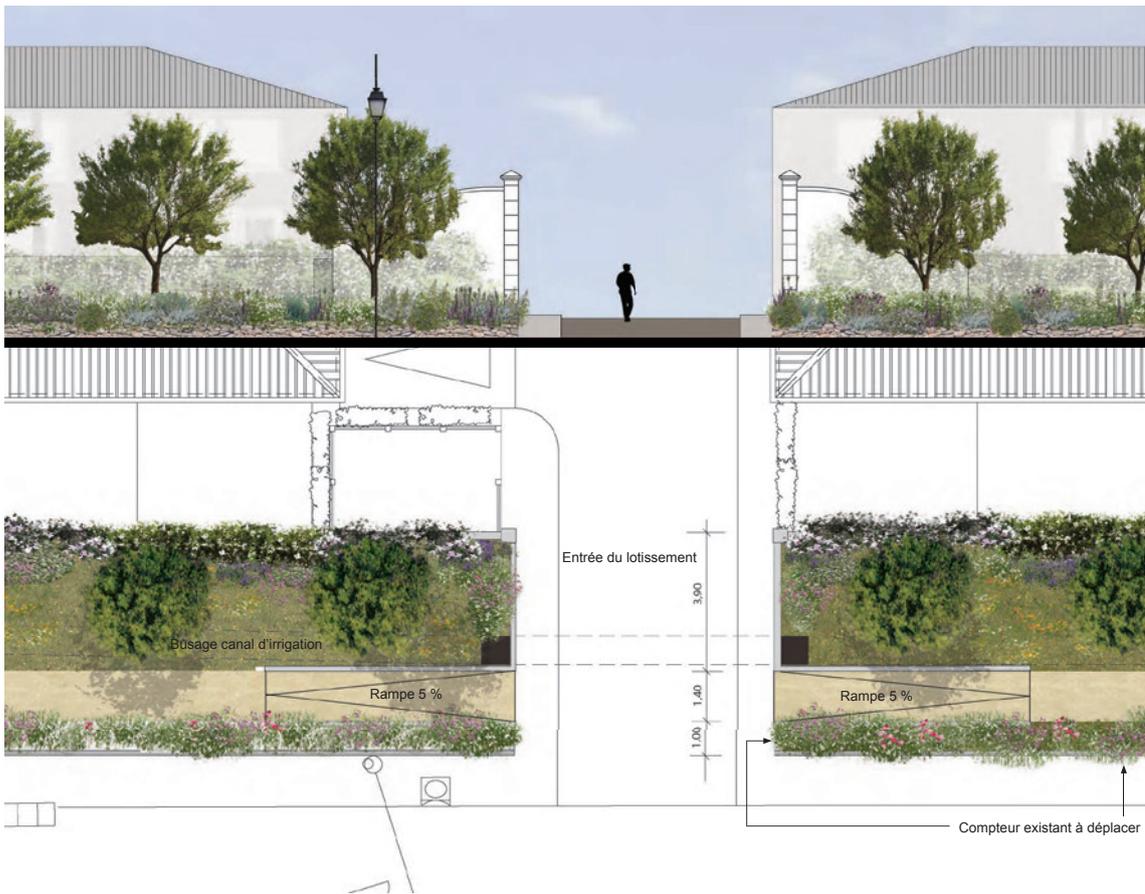
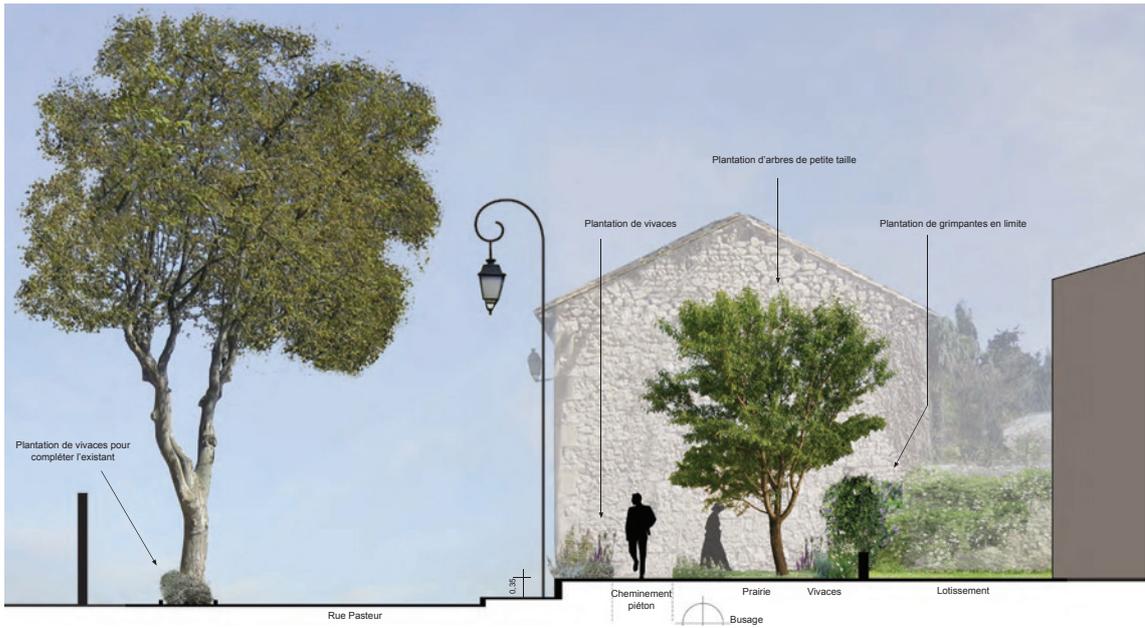
-

Une épaisseur végétale en alignement sur la rue.

Le projet consiste à aménager un espace planté le long de la rue Pasteur en avant du lotissement. Cet aménagement protège les premiers bâtiments du lotissement de la rue et offre une belle épaisseur végétale en entrée de ville. Le mur existant en pierres est conservé afin de garder l'alignement existant de la rue à l'entrée de Mouries. Dans le but de rendre plus confortables les pratiques piétonnes, un cheminement est créé dans l'épaisseur plantée, un autre longe la limite ouest et permet un deuxième accès.

En premier plan une variété de vivaces soulignent le mur, des amadiers en deuxième plan marquent un rythme et différent des platanes à l'opposé afin de ne pas concurrencer cet alignement qui marque l'entrée de Mouries. En arrière plan des grimpantes et vivaces viennent créer un écran protégeant les habitations de la rue •





Jardin privé

Tarifa - Espagne [13]

AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN PRIVÉ A TARIFA

01.2009



PROJET

Aménagement d'un jardin

PHASE

Esquisse

ÉQUIPE

C.Petrini - S. Lefevre - Paysagistes

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Privé

BUDGET HT

-

SURFACE

-

Situé à Tarifa, le projet architectural. est accompagné d'un jardin qui décline différents espaces :

Aux abords de la piscine un jardin enherbé avec des arbres tels que néflier, flamboyant eucalyptus et oranger.

A l'arrière de la villa, un jardin de succulentes

Graminées et arbustes viennent faire la continuité avec le paysage environnant ●



FLEUR DE FLAMBOYANT



NÉFLIER



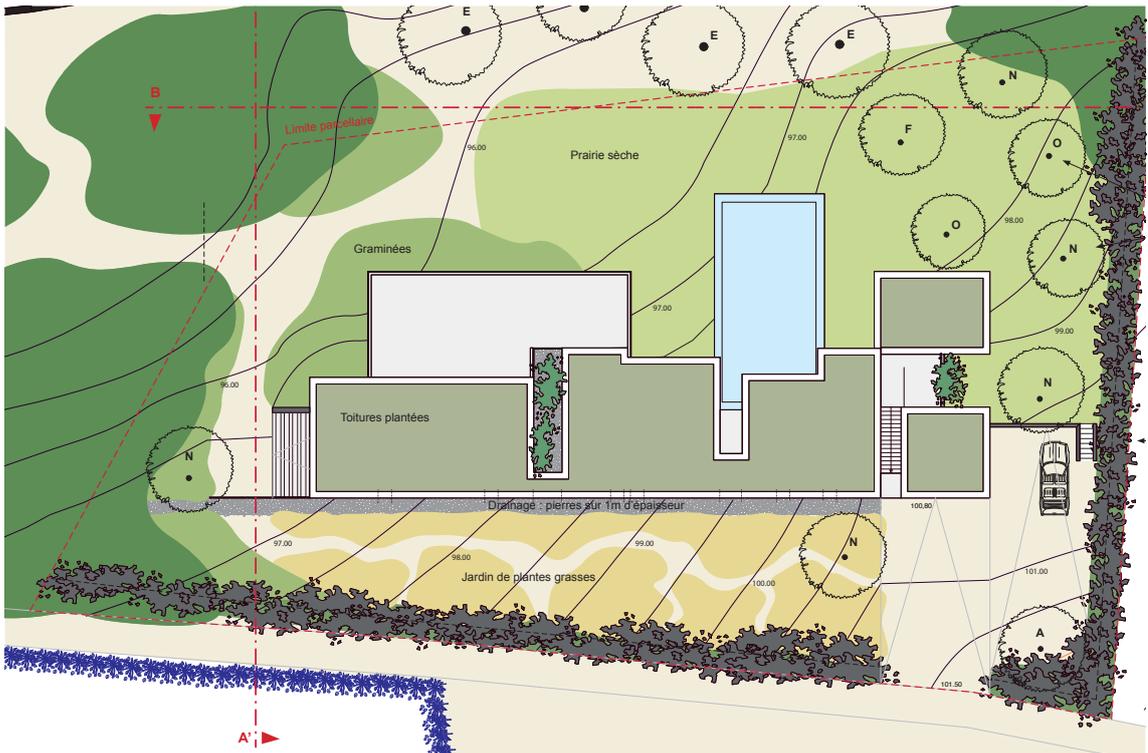
FIGUIER DE BARBARIE



ECHINOCACTUS GRUSONII



AMNOPHILA ARENARIA

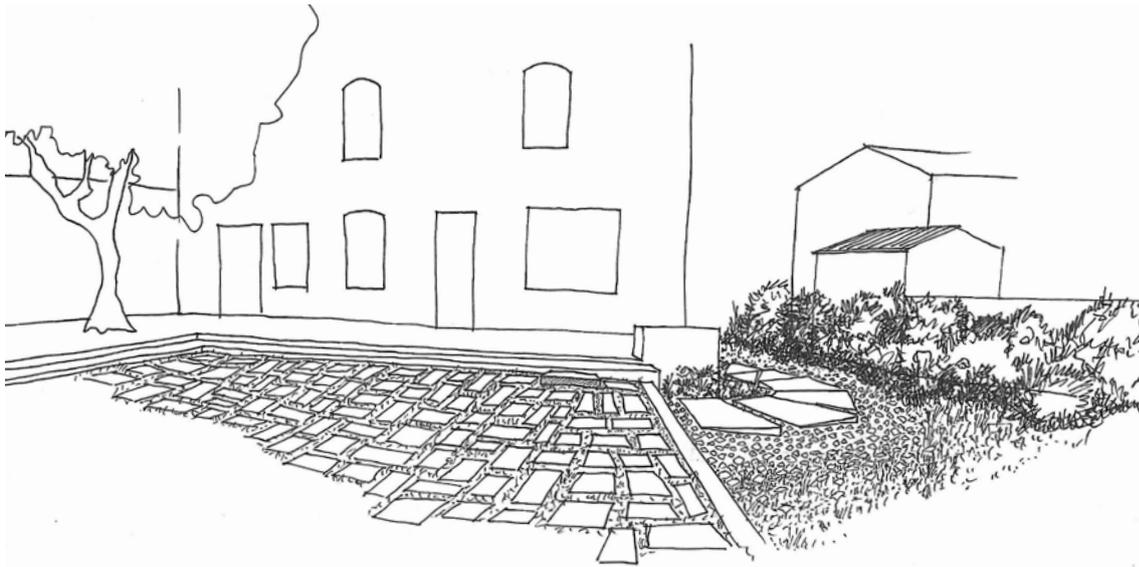


Jardin privé

Ventabren [13]

ESQUISSE POUR LA TRANSFORMATION D'UNE RUE EN JARDIN PRIVÉ

03.2009



PROJET

Aménagement d'un jardin privé

PHASE

Esquisse

ÉQUIPE

C.Petrini - S. Lefevre - Paysagistes

MAÎTRISE D'OUVRAGE

PrivéeL

BUDGET HT

-

SURFACE

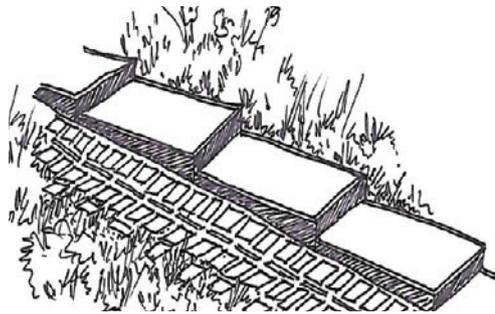
-

Transformation d'une rue de village en jardin particulier.

Le hameau est composé de plusieurs batisses et un moulin.

Actuellement, le jardin est réduit à l'espace qui jouxte la piscine. Le reste du jardin est recouvert de bitume. Le choix du propriétaire est de rendre tout cet espace au jardin. Le projet consiste à recomposer des espaces de vie : la place haute, le grand pas d'âne, le parvis du moulin, et de redonner une unité et un caractère à la propriété.

Le dénivelé étant assez important, les grandes contraintes sont la gestion de la pente et de l'eau. Le principe est de rester le plus proche du terrain en créant une seule restanque en contre-bas. L'eau est dirigée le long d'une «rivière sèche» et le jardin est organisé de manière à ce que l'eau s'infilte au maximum. Les plantes choisies sont adaptées au site et ont peu de besoin en eau.●



Aménagement d'un jardin

Ile de la Barthelasse - Avignon [13]

AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN PRIVÉ

10.2010



PROJET

Jardin privé

PHASE

Permis

ÉQUIPE

C.Petrini, S. Lefevre, Architectes
Paysagistes

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Privée

BUDGET HT

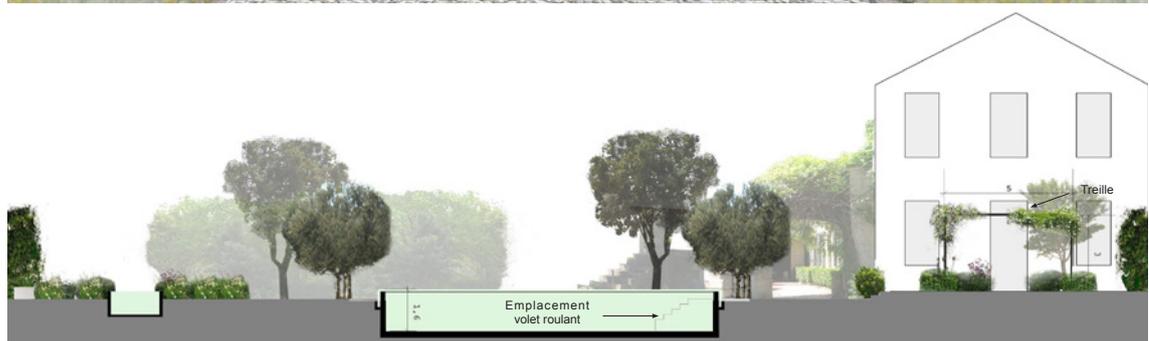
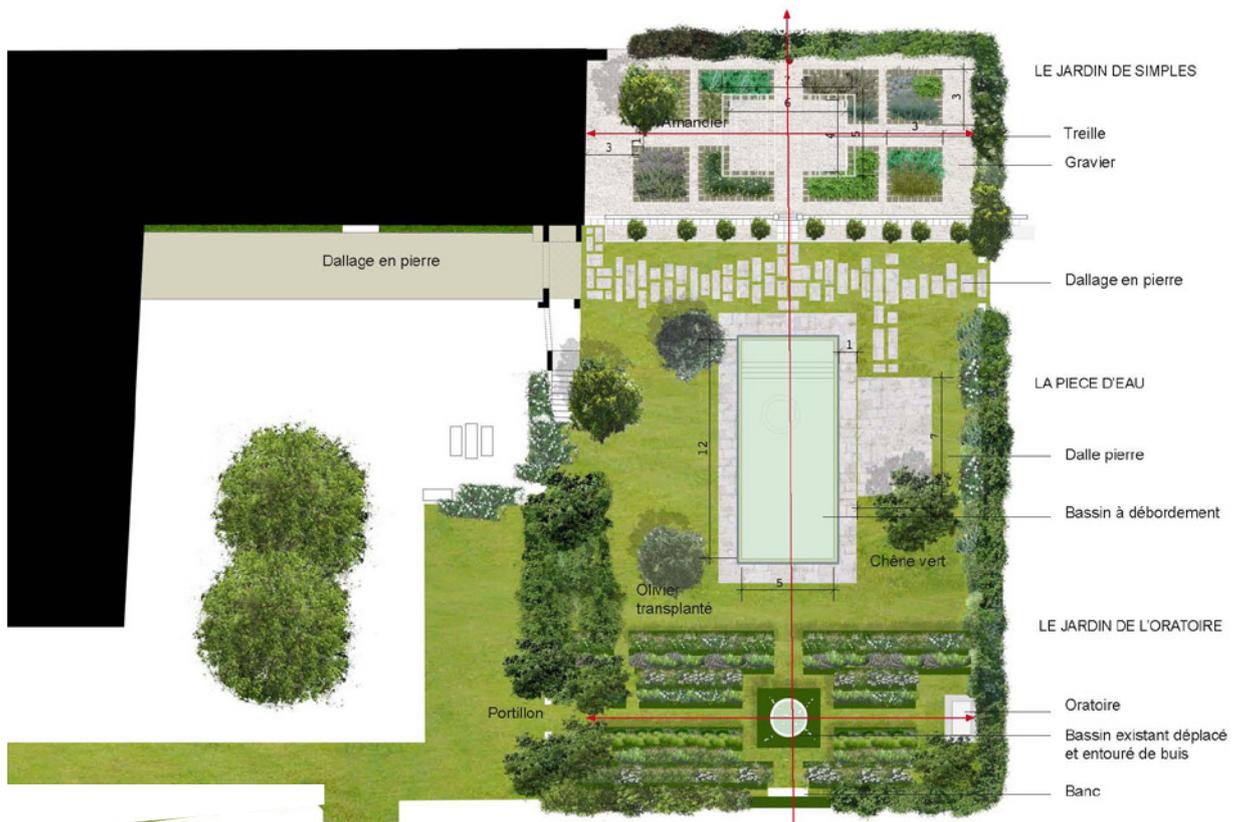
250 000 €

SURFACE

-

Un jardin classique en site classé

Le jardin est composé de différents espaces : La pièce des aromates, la pièce d'eau, et le jardin de l'oratoire, s'organisant selon un axe nord sud. Au nord, accolé au bâtiment, le jardin de simples : aromates et plantes médicinales, s'organisent autour d'un espace ombragé par une treille. En contre bas le bassin axé nord sud, surélevé de 30 cm et à débordement, est un miroir d'eau qui reflète le ciel et la végétation alentour. La pièce d'eau au traitement libre offre un espace plus grand agrémenté d'arbres disparates pour la plupart existants et de plantations basses. Le jardin de l'oratoire se dessine dans cette continuité offrant des parterres de buis longilignes plantés de vivaces et de graminées. L'écran végétal existant au sud, sera ouvert comme une fenêtre sur les vergers et le grand paysage. ●

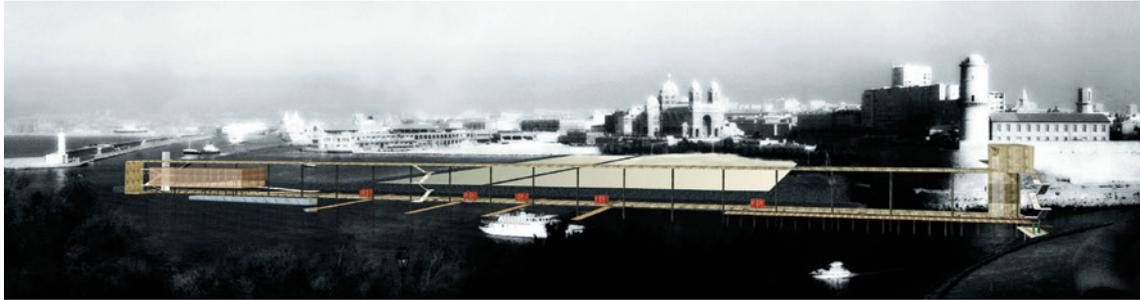


Liaison J4-Pharo

Marseille [13]

LIAISON ESPLANANDE DU FORT SAINT-JEAN AU PALAIS DU PHARO

05.2000



PROJET

Embarcadère

PHASE

Concours d'idée, Lauréat 2eme Prix

ÉQUIPE

MAÎTRISE D'OUVRAGE

EPAEM, EAML

BUDGET HT

-

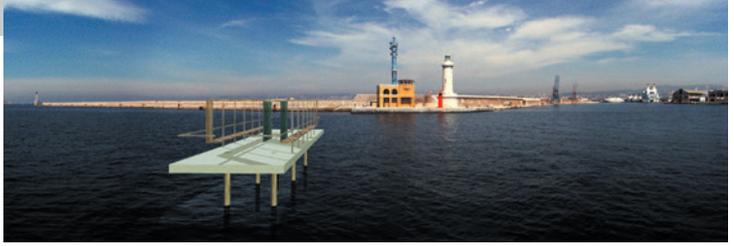
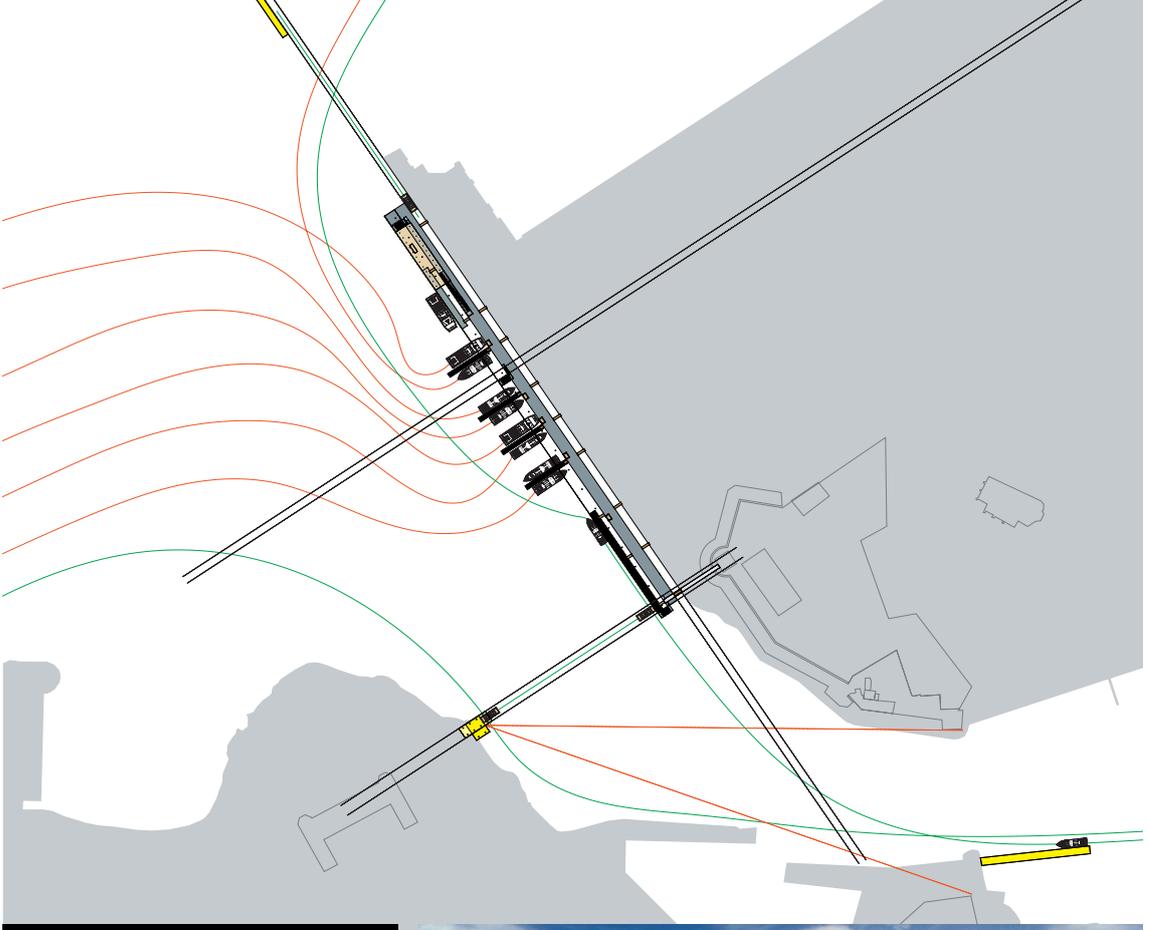
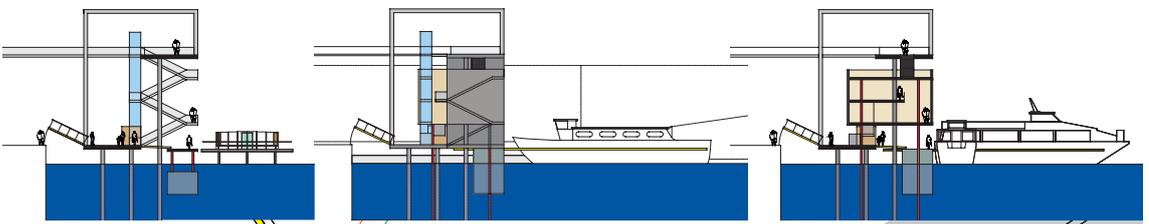
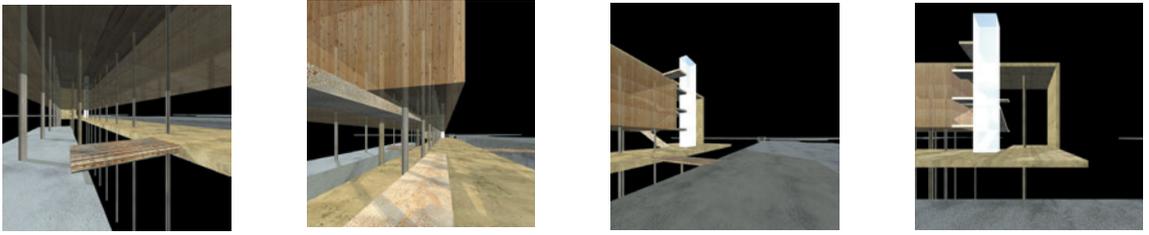
SURFACE

Dimension : 360 m de long, 2x5m

Le projet propose d'aménager un embarcadère le long de la digue de l'esplanade Saint Jean et de faire de ce lieu, à fort potentiel, un pôle d'échange multimodal, point de rupture de charge terrestre et maritime associant voitures, cars touristiques, transports en communs et navettes maritimes. L'objectif est de créer ainsi un circuit de promenades qui offrent la possibilité de se déplacer du palais du Pharo à la digue du large de manière continue. De la même manière, il paraît intéressant d'élargir le nombre des destinations saisonnières qui permettent d'accéder, depuis le centre ville, à des sites parfois difficiles d'accès tels que les Calanques, l'Estaque, Niolon ou tout autre lieu à fort potentiel touristique.

Le projet se présente donc à long terme comme le moyen de résolutions d'échelles urbaines multiples par l'emploi d'un même mode de liaison et le développement d'une stratégie de déplacement à partir d'un même point.

L'embarcadère forme un grand cadre, support d'une mise en perspective du rapport mer/ville : de la mer, il s'érige en prolongement de la façade littorale, de l'esplanade, il cadre la vue sur le palais du Pharo, la mer et son horizon. Enfin, depuis la promenade haute il souligne les perspectives panoramiques englobant la Major, le Panier et le port autonome d'un côté, le Pharo, le fort Saint Jean, le fort Saint Nicolas et Notre dame de la garde, de l'autre côté. Il accueille également une guinguette permettant de se restaurer tout en admirant la vue dans une situation unique, à l'interface entre la ville centre et le plan d'eau du port autonome. ●



Arenc Ville-Parc

Marseille [13]

REQUALIFICATION DU QUARTIER D'ARENCE

03.2003



PROJET

Etude et projet urbain

PHASE

Rendu, Mémoire et planches

ÉQUIPE

MAÎTRISE D'OUVRAGE

EPAEM, EAML

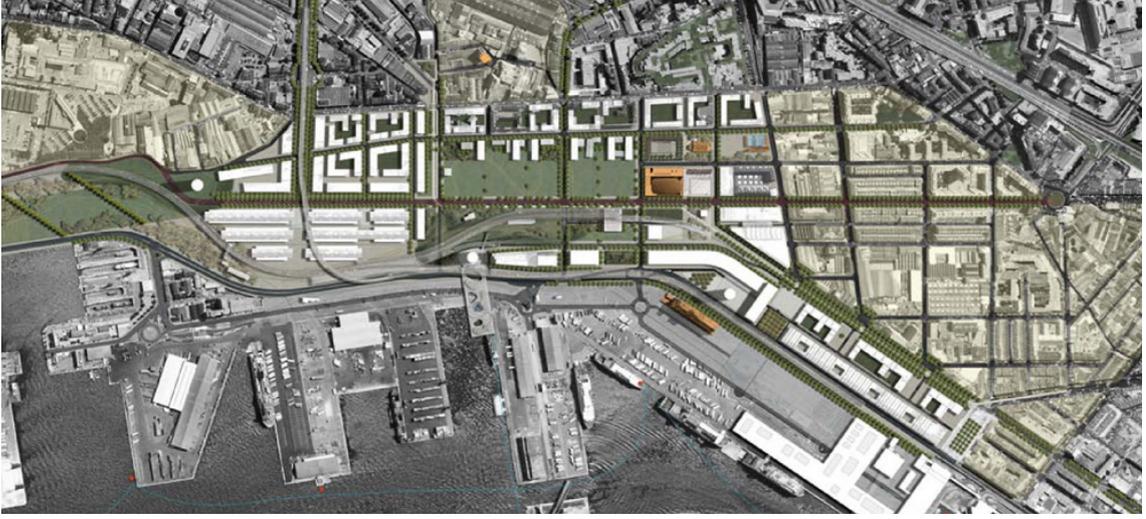
BUDGET HT

-

SURFACE

15 ha

Proposition de requalification du quartier d'Arcenc dans le secteur euroméditerranéen. Là où la ville rencontre son territoire, le projet confirme la vocation «d'articulation» d'Arcenc et propose un rééquilibrage Ville-Nature aux différentes échelles d'influences du quartier. ●



Passerelle piétonne et place balcon

Saint-Estève Janson [13]

ETUDE DE LA MISE EN PLACE D'UNE PASSERELLE ENTRE LES DEUX RIVES DU CANAL

06.2009



PROJET

Etude de la mise en place d'une passerelle entre les deux rives du canal

PHASE

Etude de faisabilité

ÉQUIPE

A. Champsaur architecture,
mandataire, Lamoureux ricciotti
ingénierie bet structure

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Commune de saint estève janson

BUDGET HT

555 000 €

SURFACE

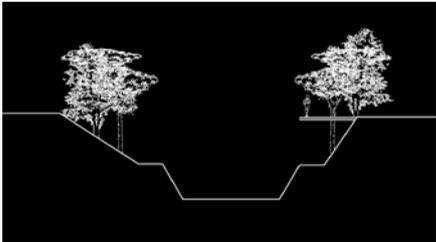
30 m linéaires

Sur la rive gauche de la Durance, le village de Saint-Estève Janson est traversé d'est en ouest par l'ancien canal de Marseille aujourd'hui délaissé, qui constitue une rupture forte dans la topographie, le paysage et les usages entre le noyau villageois et les secteurs d'extension urbaine.

Cette étude de faisabilité a été l'occasion de réfléchir à l'aménagement d'une passerelle piétonne entre les deux rives du canal afin d'intégrer le canal comme nouveau lien paysager à travers le village.

Cette passerelle sera l'occasion de créer des liaisons transversales piétonnes aujourd'hui inexistantes afin de reconnecter les différents quartiers de St Estève Janson ; de favoriser un nouveau parcours de découverte du village et des liaisons douces est-ouest, piétonnes et cyclables.

Le caractère naturel et sauvage du lieu ainsi que la qualité de son couvert végétal ont été valorisés au cours de cette étude. ●

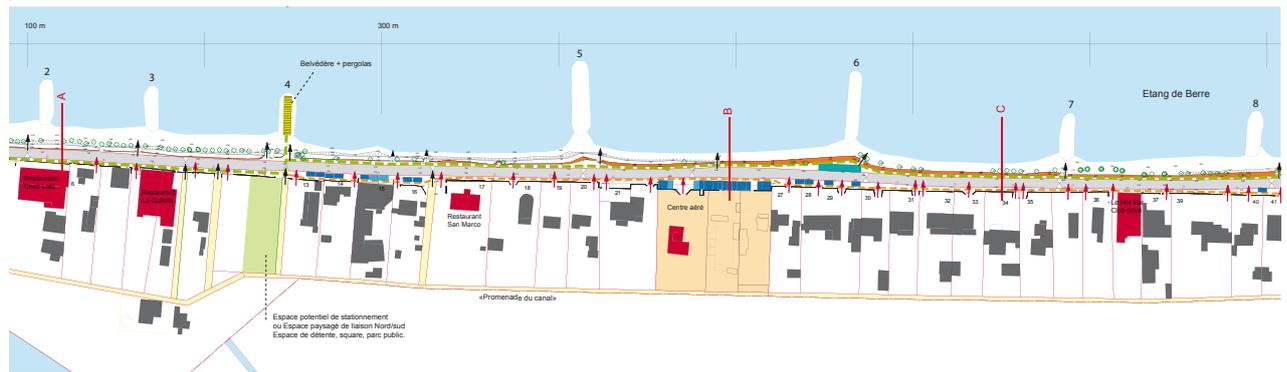


Aménagement de la promenade Emile Legier

Chateauneuf les Martigues [13]

ETUDE D'AMENAGEMENT DE LA PROMENADE EMILE LEGIER

07.2009



PROJET

Aménagement de la promenade
Emile Legier

PHASE

Etude de faisabilité

ÉQUIPE

A. Champsaur architecture
Cécilia Pétrini, architecte paysagiste

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Caue des bouches du Rhône

BUDGET HT

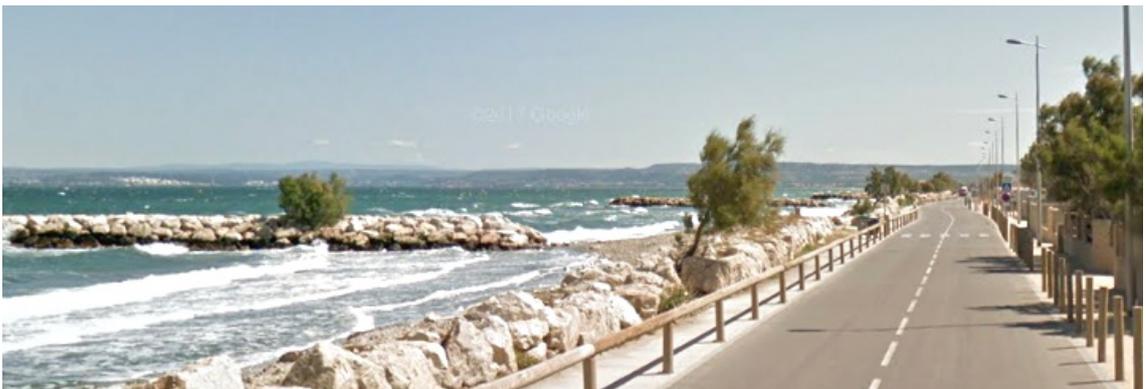
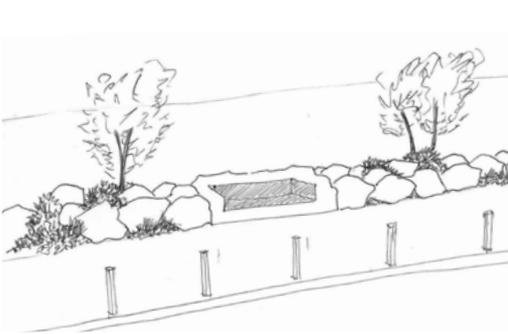
1 839 464 €

SURFACE

1,8 km de voirie + promenade

L'objet de la présente consultation, liée à l'aménagement de la promenade Emile Légier à Châteauneuf les Martigues, porte sur son étude d'impact, sa conception et sa réalisation. Ce projet est réalisé en plaine littorale au niveau de la mer. Il vise à restructurer les abords de la plage du JAÏ, et en particulier à réaménager la voie d'accès et les parkings qui s'avèrent être inadaptés aux besoins de sa fréquentation en période estivale.

La promenade Emile Légier prévoit d'accueillir un important flux de fréquentation, lié aux activités de loisirs tels que baignade ou la promenade à cheval. ●



Aménagement urbain

Gréasque [13]

ETUDE DE FAISABILITÉ D'UN TERRAIN DE LA COMMUNE

07.2009

PROJET

Etude de faisabilité d'un terrain de la commune

PHASE

Avant-projet

ÉQUIPE

Adrien Champsaur architecture,
mandataire synthèse architecture,
associé

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Commune de Gréasque

BUDGET HT

-

SURFACE

-

Dans l'optique d'une bonne gestion du foncier, la commune de Gréasque a lancé une étude afin de faire un choix sur le devenir de deux terrains constructibles (projet public?, vente?) situés en visibilité et périphérie immédiate du noyau villageois.

L'étude de faisabilité permettra d'apprécier l'intégration de ces nouveaux «projets» dans le quartier, ainsi que la constructibilité et la typologie architecturale spécifique liée à chaque terrain concerné.●



- Croisement difficile
- Double sens + Confortable
- Double sens + ralenti
- Sens Unique

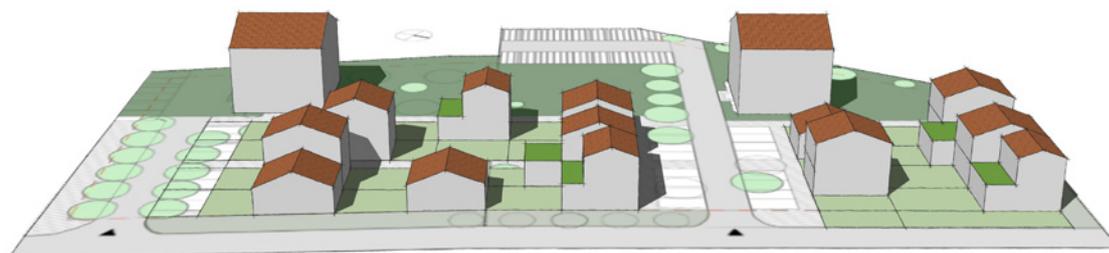


Bastide des Iris

Gréasque [13]

ETUDE URABINE

07.2010



PROJET

Etude urbaine

PHASE

Avant-projet

ÉQUIPE

Adrien Champsaur architecture

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Commune de Gréasque

BUDGET HT

-

SURFACE

-

Cette étude de faisabilité concerne la réalisation de logements sur deux terrains constructibles contigus. Ces deux parcelles font face au collège de Gréasque. Elles se situent légèrement en retrait et en surélévation du boulevard Jean Moulin. Elles sont desservies par l'impasse des Iris. Sur ces deux parcelles sont édifiées deux bastides qui marquent l'identité du site, et donnent un caractère particulier à ces deux propriétés mitoyennes. Il apparaît important de conserver ces deux bastides.

Cette étude de faisabilité va permettre de proposer des solutions adaptées au quartier, tout en respectant la typologie architecturale du lieu.

Cette réflexion urbaine et architecturale permettra de définir la densité juste qu'il convient de donner au quartier. Elle permettra d'identifier la vision d'ensemble et les règles partagées nécessaires pour donner une cohérence à toute opération de logement à venir.

La modification du dessin de l'espace public vient redonner ordre et géométrie créant ainsi une urbanité et un véritable espace public pour tous » au sein de ce quartier de Gréasque.●



Quartier des Ecoles

Le Puy Saint Reparate [13]

ETUDE URBAINE

07.2011 > 07.2012



PROJET

Etude urbaine

PHASE

Etude

ÉQUIPE

Adrien Champsaur architecture

MAÎTRISE D'OUVRAGE

CAUE 13

BUDGET HT

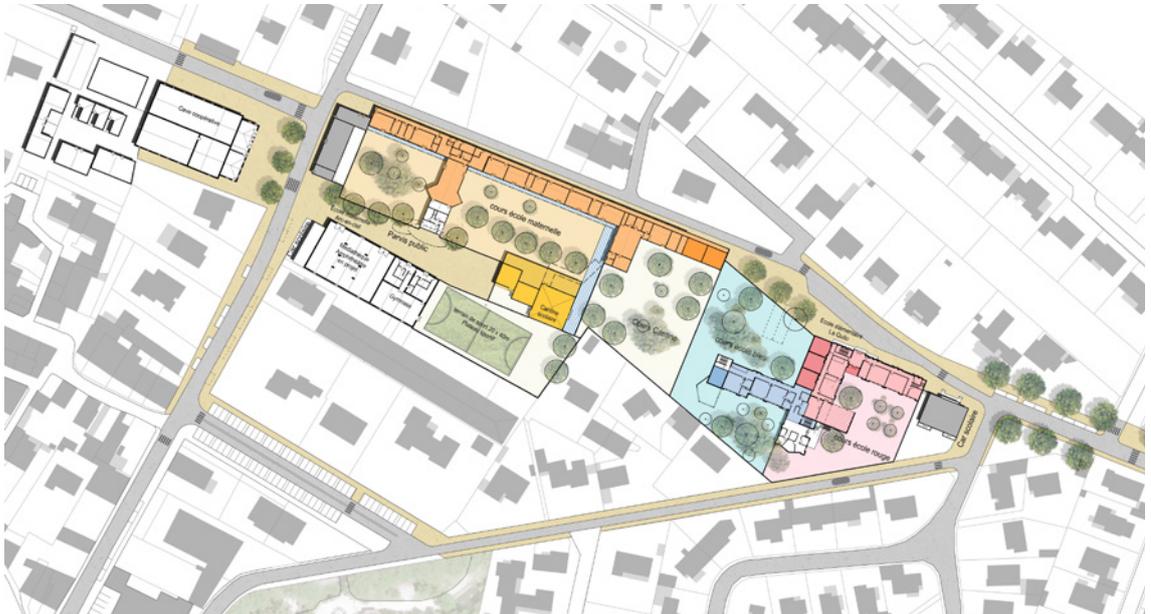
-

SURFACE

-

Cette étude urbaine vise à réfléchir à la recomposition du quartier des écoles en articulation avec les projets en cours et à venir. (amélioration du fonctionnement, requalification des espaces attenants, (agrandissement, programmation reconversion).

Cette étude en 3 phases, propose à la Commune de l'accompagner dans la définition d'un projet de recomposition urbaine du quartier des écoles, de ses espaces extérieurs et publics, de ses volumes bâtis, en mettant en évidence les différentes problématiques à traiter et les différentes solutions que l'on peut y apporter ; l'objectif étant d'explorer les différentes possibilités d'aménagement à court terme (amélioration des dessertes et du stationnement) et à plus long terme (extension, reconversion des hangars) et de les soumettre au débat public.●



Requalification de l'espace public

Pierrevert [O4]

REQUALIFICATION DE L'ESPACE DE LA MAIRIE, BOULEVARD URBAIN, PLACE DES COMMERCES, RUE DE LA FRÂCHE.

11.2011



PROJET

Requalification d'espace public

PHASE

Concours sur esquisse non retenu

ÉQUIPE

A. Champsaur architecture,
mandataire alexandre Chapuis
atelier paysage Lefèvre - Petri

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Commune de Pierrevert

BUDGET HT

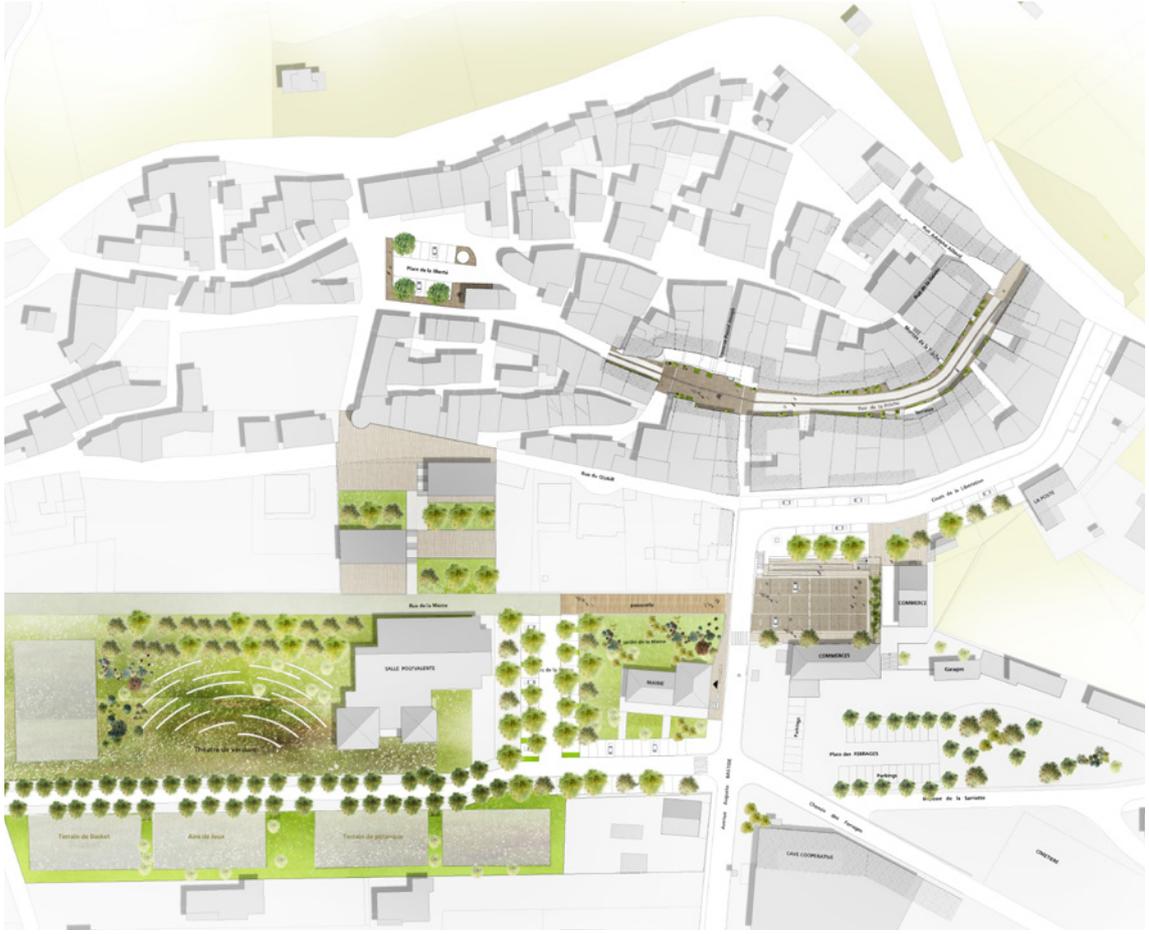
630 000 €

SURFACE

NC

Il s'agit de concevoir un schéma d'ensemble pour repenser les déplacements au sein de la commune. Le projet proposé permet la mise en relation de différents pôles par la création de nouveau «passage». Ainsi la place du commerce devient le prolongement naturel du cours de la Libération par l'implantation d'une rampe PMR entre les deux. Ce dispositif se prolonge par le parvis de la mairie et la création d'un jardin sur son arrière.

Cet axe se poursuit jusqu'au théâtre de verdure. Il dessert ainsi le jardin et le parking de la mairie, la salle polyvalente, le cheminement sur le terrain Roux et le théâtre de verdure. Cet axe fédérateur devenant la limite naturelle du centre du village.●



UNIC
ARCHITECTURE

SAS Adrien Champsaur Architecture et associés

51 rue du Coq - 13001 Marseille
04 91 62 29 52

unicarchitecture.com